



Contrat de relance et de transition écologique

Préambule

Le Gouvernement est pleinement mobilisé pour faire face aux conséquences économiques et sociales de la crise engendrée par la Covid-19. Un plan de soutien par le biais de l'instauration du chômage partiel, du report du paiement des loyers et des factures, des aides destinées aux très petites entreprises et indépendants a donné une réponse immédiate et forte pour amortir les premiers effets de cette crise sans précédent.

Afin d'amplifier les efforts mis en œuvre avec le plan de soutien, le Premier ministre a présenté le 3 septembre 2020 le plan "France Relance" ayant pour objectif la refondation économique, sociale et écologique du pays. Ce plan est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise ayant pour objectif de bâtir la France de 2030. Le plan de relance doit permettre à la France, comme à l'Europe, de confirmer sa robustesse et son attractivité internationale.

Les acteurs locaux ont également pris des mesures importantes visant à atténuer les conséquences de cette crise.

Le Département en tant que responsable de la solidarité et de la cohésion des territoires, personne publique associée dans les documents d'urbanisme (SRADDET, SCOT, PLU, PLH...), est tout à la fois un acteur direct de l'aménagement du territoire (routes départementales, ports départementaux, milieux naturels, véloroutes, chemins verts, équipements publics départementaux...) et un cofinanceur majeur en soutien des maîtres d'ouvrage locaux.

Parce que son rôle en matière d'aménagement durable demeure de premier plan, le Département, en appui à l'État, entend mobiliser pleinement les territoires dans le cadre du plan France Relance. Il s'engage également à adapter ses dispositifs, autant que faire se peut, de sorte à les articuler avec les aides de l'État et faire ainsi véritablement un effet levier.

Le plan France Relance s'articule ainsi autour de trois priorités :

Écologie

30 milliards d'euros de l'enveloppe globale seront consacrés à quatre secteurs prioritaires : la rénovation énergétique des bâtiments, les transports, la transition agricole et l'énergie. Les investissements permettront à la France de se développer en adoptant une croissance durable et juste.

Compétitivité

Le plan de relance vise à accompagner plus fortement encore dans leurs projets les industries et particulièrement les PME et ETI, premiers relais de l'emploi sur les territoires pour renforcer l'indépendance économique de la France. **34 milliards d'euros** seront ainsi consacrés pour permettre une reprise durable de l'activité des TPE et PME qui représentent $\frac{1}{3}$ de l'activité économique des entreprises françaises.

Cohésion

Comme pour l'ensemble des pays en temps de crise, le grand défi auquel il faudra faire face, dans les prochains mois, sera d'éviter une hausse des inégalités en France. La relance sera solidaire, elle bénéficiera à tous les Français et impliquera une solidarité entre les générations, entre les territoires et entre les entreprises de toutes tailles. A ce titre, l'État investira **36 milliards d'euros**.

La vision de long terme du plan France Relance repose sur la capacité de développer la résilience des territoires face aux crises, qu'elles soient sanitaires, économiques, sociales ou climatiques et de conforter l'évolution vers une économie plus écologique, plus compétitive et plus solidaire.

Sa mise en œuvre rapide s'appuie nécessairement sur les territoires et les collectivités territoriales.

La vocation de la territorialisation du plan de relance est de rendre celui-ci efficient et concret, en s'appuyant sur des projets déjà engagés ou à l'étude. La déclinaison du plan dans les territoires est une garantie d'efficacité, d'adaptabilité, d'équité et de cohésion. À cet effet, la circulaire n°6231/SG du Premier ministre du 20 novembre 2020 portant sur les contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE) mobilise les services déconcentrés de l'État sur l'élaboration par les territoires de ces CRTE.

Le présent contrat de relance est conclu entre l'État, représenté par Philippe COURT, préfet du Calvados, le Département représenté par Jean-Léonce DUPONT, président et la CDC du Cingal-Suisse Normande, représentée par Jacky LEHUGEUR, président.

Il exprime et consacre l'ambition commune des parties d'apporter une réponse efficiente aux conséquences de la crise que traverse notre pays, en soutenant de manière renforcée les secteurs économiques et l'emploi du Calvados et en plaçant au cœur de leurs actions l'objectif transversal de transition écologique incluant les transitions démographiques, économique et numérique.

Sur ces principes, les parties conviennent de mesures qu'elles comptent mettre en œuvre collectivement pour traduire dans les actes les objectifs du plan de relance sur le territoire, de manière rapide et efficiente et ainsi mobiliser les financements publics.

Dans un souci partagé de souplesse et de simplification, les engagements présentés dans l'accord pourront être adaptés à tout moment pour tenir compte des évolutions de la situation locale ou des conditions d'application du plan de relance.

Dans la limite des crédits budgétaires alloués pour le Calvados, l'Etat et le Département soutiendront l'EPCI et les communes membres aux fins d'obtenir les financements au profit des opérations mentionnées dans le présent contrat. Le Département apportera son concours au travers de financements dédiés à sa politique territoriale (aide aux petites communes, contrats départementaux de territoires, enveloppes thématiques pour les traverses d'agglomération, la GEMAPI, la préservation du patrimoine...) et de son offre d'ingénierie territoriale (réseau Calvados Ingénierie, agence technique départementale IngéEAU, agence départementale Calvados Attractivité...).

Tout au long du CRTE, l'État et le Département du Calvados s'attacheront à renforcer le soutien au financement de projets portés par le territoire de la communauté de communes Cingal-Suisse Normande dans le cadre des priorités du plan de relance et coordonneront au plus près leurs interventions pour renforcer les effets leviers des financements publics.

Les opérations présentées au titre du CRTE s'étudieront au cas par cas en fonction de la description du projet mentionnée dans les fiches action qui seront jointes en annexes du présent contrat :

- Annexe 1 : opérations mûres s'inscrivant dans les objectifs du CRTE (fiches opération),
- Annexe 2 : opérations non mûres nécessitant des échanges ultérieurs avec les services de l'État sur la faisabilité et le maintien de l'opération dans ledit CRTE au regard du contenu et des objectifs attendus du projet,
- Annexe 3 : opérations ne relevant pas des objectifs du CRTE.

Pour mémoire, la présentation des opérations dans le CRTE ne vaut pas attribution de subvention.

Par ailleurs, il est rappelé que les opérations non mentionnées dans ledit CRTE, qui ne relèvent pas de la transition écologique, feront l'objet d'un examen de « droit commun » au titre des subventions d'investissement de l'État, sous réserve de leur éligibilité et des enveloppes disponibles

Un projet d'AFOM est annexé au présent contrat déclinant principalement les atouts et les faiblesses du territoire.

VOLET 1 : RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS

L'ensemble des bâtiments français sont la cause de près d'un quart des émissions de gaz à effet de serre. Ils consomment plus de 40% de l'énergie produite dans le pays. La priorité de la rénovation énergétique des bâtiments tient donc une place importante dans le plan de relance.

La territorialisation du plan de relance s'inscrit ainsi par des mesures de soutien renforcées en faveur des collectivités territoriales, qui sont des acteurs essentiels pour répondre aux enjeux de transition écologique, de compétitivité et de cohésion de nos territoires. Pour l'État, la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) exceptionnelle est un outil majeur au financement de projets émanant de collectivités calvadosiennes. En 2021, la DSIL sera également accrue et une enveloppe supplémentaire de 650 millions d'euros de soutien à la rénovation thermique des bâtiments des collectivités territoriales a été décidée. La rénovation énergétique des bâtiments constitue en effet un axe privilégié d'investissement pour faire face à l'urgence écologique.

Le Département du Calvados dédiera une partie de ses financements à la rénovation thermique des bâtiments publics pour accentuer l'effet levier des fonds d'Etat. Il accompagnera, en convergence avec les services de l'Etat, les projets des communes et de l'intercommunalité grâce à des dispositifs d'assistance en ingénierie ainsi qu'en subventions pour soutenir les communes et l'EPCI via ses dispositifs courants (APCR et contrats de territoires).

Les travaux visant à diminuer la consommation énergétique des bâtiments publics et des équipements sportifs structurants (piscines, salles spécialisées et gymnases) des communes et établissements publics de coopération intercommunale pourront être financés. L'ingénierie (diagnostic, études préalables et suivi de chantier) liée au programme de travaux pourra y être incluse.

Les actions peuvent porter à la fois sur des actions dites « à gain rapide », par exemple le pilotage et la régulation des systèmes de chauffage, la modernisation des systèmes d'éclairage, et sur des travaux d'isolation du bâti ou de remplacement d'équipement ainsi que sur des opérations immobilières de réhabilitations lourdes combinant plusieurs de ces travaux et pouvant inclure d'autres volets tels que la mise aux normes de sécurité et d'accessibilité, le désamiantage, le ravalement ou l'étanchéité du bâti.

Les projets d'amélioration des conditions de confort d'été pourront également être aidés. Les travaux visant à limiter le recours à la climatisation en favorisant la ventilation naturelle, l'équipement en systèmes de refroidissement performants en matière de consommation énergétique et les travaux permettant de protéger le bâtiment contre la chaleur (isolation de la toiture et des murs, protection des ouvertures, isolation, pare-soleil, végétalisation...) seront privilégiés.

Dans cette perspective, l'EPCI a notamment pour projet la rénovation énergétique des bâtiments suivants :

Projets portés par la CDC

La CDC a une OPAH en cours pour inciter à l'amélioration de l'habitat en matière de rénovation énergétique. Elle participe financièrement, en plus des aides de l'ANAH et de certaines communes, au financement des travaux portés par les particuliers.

- Ecole de Saint-Rémy (T3 : rénovation de l'école élémentaire et pose de panneaux photovoltaïques) 2021-2022 Fiche N° 1
- Extension, restructuration et rénovation centre aquatique, le Hom volet énergétique 2021-2022 fiche N°2
- Ecole de Fresney-le-Puceux (extension et amélioration énergétique) 2022 Fiche N°3

Projets communaux et SIS

- Réhabilitation de l'ancienne école maternelle pour créer un pôle culturel et artistique à Clécy (isolation, extension, énergie verte. A l'étude fin 2021-2022 Fiche N°4
- Réhabilitation salle de convivialité de la commune déléguée d'Acqueville (audit énergétique réalisé, isolation intérieure, changement fenêtres) 2021-2022 Fiche N°5
- Isolation thermique du presbytère de Thury-Harcourt Le Hom 2021-2022 Fiche N°5bis
- Isolation thermique du bâtiment 15 rue de Condé à le HOM- Thury-Harcourt 2021-2022 Fiche N°6
- Isolation thermique de la mairie annexe de St Martin de Sallen 2021 – 2022 Fiche N°7
- Restructuration et rénovation énergétique de la salle Blinow à Thury-Harcourt le Hom 2022 (salle multi-activités) Fiche N°8
- Équipement chauffe-eau solaire thermique des vestiaires de football à Bretteville sur Laize Fiche 2022 N°9
- Pose de panneaux photovoltaïques Bretteville sur Laize Fiche 2021 N°10
- Réaménagement et rénovation énergétique du bâtiment communal « La Poste » pour services administratifs à Bretteville sur Laize 2021 Fiche N°11
- Rénovation/isolation de l'ancien groupe scolaire à Urville en vue de créer un espace culturel, rencontre, animation 2021 Fiche N°12
- Rénovation énergétique de la salle polyvalente à Cauvicourt Fiche N°13
- Extension, aménagement et rénovation énergétique de l'atelier communal à Cauvicourt Fiche N°14
- Rénovation énergétique et pose de panneaux Photovoltaïques et changement mode de chauffage de l'ancien groupe scolaire de Gouvix 2021-2022 Fiche N°15

VOLET 2 : EMPLOI

La crise sanitaire a fragilisé le tissu socio-économique par le fort ralentissement de l'activité.

Le gouvernement a d'ores et déjà apporté plusieurs réponses pour soutenir les employeurs et les salariés.

Favoriser l'emploi des jeunes, la numérisation des TPE, la formation des salariés et la digitalisation ainsi qu'aider les demandeurs d'emploi longue durée sont autant de mesures qui doivent permettre de soutenir l'emploi et les entreprises du département du Calvados, par la mobilisation au côté de l'État de l'ensemble des acteurs et notamment des collectivités territoriales.

A – Favoriser l'emploi des jeunes : déploiement du plan 1 jeune 1 solution.

Le plan « 1 jeune, 1 solution » a vocation à accompagner les 16-25 ans pour les aider à construire leur avenir notamment en :

- facilitant l'entrée dans la vie professionnelle des jeunes particulièrement touchés par les conséquences de la crise sanitaire,
- orientant et formant vers les secteurs et les métiers d'avenir,
- accompagnant ceux qui sont éloignés de l'emploi en construisant des parcours d'insertion sur mesure.

En concertation avec les territoires, cette mesure s'appuie, entre autres, sur l'adaptation des outils nationaux aux spécificités locales, le choix des secteurs prioritaires ou encore la construction de partenariats avec les réseaux d'intervention auprès des jeunes.

Dans cette perspective, l'EPCI a notamment pour projet :

- L'embauche par la CDC d'un jeune dans le cadre d'un poste de chargé de développement économique qui pourra décliner son action sur les deux thématiques suivantes sur 2021

B - Aider l'emploi des demandeurs de longue durée

Le contrat unique d'insertion (CUI) est une aide dont l'objectif est de faciliter l'embauche des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi.

Dans cette perspective, l'EPCI a notamment pour projet :

- Sensibiliser, Coordonner les actions via le poste cité précédemment (CDC)

C - Soutenir la numérisation des TPE et la formation des salariés

L'État aide les territoires dans la numérisation des entreprises de proximité notamment par le biais de 3 mesures pour accompagner les collectivités dans la numérisation de l'économie de proximité : artisans, commerçants, TPE, PME... :

- cofinancement d'un poste de manager de commerce
- cofinancement d'une solution numérique pour le commerce
- ingénierie numérique pour le commerce

Par ailleurs, la formation des salariés en activité partielle, des demandeurs d'emploi et des jeunes, l'accès facilité à la reconversion et la modernisation des organismes de formation demeurent des

enjeux du plan de relance afin de permettre de réorienter ces publics vers les nouveaux métiers d'avenir.

Dans cette perspective, l'EPCI a notamment pour projet :

- Sensibiliser, Coordonner les actions via le poste cité précédemment (CDC)
- Opération de revitalisation des commerces de proximité du centre bourg de le Hom et de Bretteville sur laize au titre de PVD : ce volet sera étudié par le chef de projets PVD qui va être recruté deuxième semestre 2021)

Projets portés par les communes

- Création d'un tiers-lieu à Thury- Harcourt Le Hom (coworking, atelier relais) 2022 Fiche N°16

D – Développer la digitalisation

La crise sanitaire a considérablement accéléré la digitalisation des métiers, de la conception et de la commercialisation des biens et des services.

Concomitamment, le soutien et l'accélération de la digitalisation doit permettre aux secteurs les plus touchés par la crise, comme par exemple le secteur du tourisme, de gagner en compétitivité tout en atteignant un objectif de développement durable, par exemple par l'achat de bornes WIFI, d'équipement en matériel numérique....

Dans cette perspective, l'EPCI a notamment pour projet :

Projets portés par la CDC

- Etude diagnostic tourisme prévue en 2022 afin de déterminer une stratégie touristique d'aménagement et de développement notamment la numérisation de produits touristiques (circuits de randonnée, circuits patrimoine, circuits trail....
- Réflexion sur la mise en place de bornes wifi interactives aux antennes de l'Office de Tourisme
- Raccorder les bâtiments scolaires et Maisons France Services à la fibre : négociation avec opérateurs, deuxième semestre 2021.

Projets portés par les communes :

- Raccorder les bâtiments publics à la fibre sur la commune de le Hom 2021-2022

E – Aides octroyées sur le territoire au titre du plan France Relance

Dans le cadre du plan France Relance, l'établissement public foncier de Normandie (EPFN) a bénéficié d'un soutien de 398 808 € au titre des travaux de dépollution pour la reconversion d'une friche sise à Saint-Rémy (établissements Dubourg et ancienne mine de fer) ; pas de fiche à effectuer : AAP

Le restaurant La Potinière à Clécy a bénéficié, quant à lui, d'une aide 15K€ pour le remplacement de ses équipements frigorifiques au titre du tremplin pour la transition écologique des PME.

La communauté de communes a lancé une réflexion sur l'avenir d'une ancienne menuiserie privée à Croisilles (anciens établissements Tranchant). Un contact a été pris avec l'EPFN.

VOLET 3 : ECOMOBILITE

Le domaine des transports est le premier émetteur de gaz à effet de serre, à hauteur de 40% des émissions de CO2 du pays. Des aides seront apportées aux collectivités pour financer des dispositifs favorisant la réduction de l'impact environnemental et développant l'alternative des mobilités douces.

A – Favoriser les énergies vertes

Afin d'améliorer les conditions de vie des citoyens et de diminuer l'empreinte carbone, le développement des énergies vertes doit émerger sur le territoire.

Dans cette perspective, l'EPCI a notamment pour projet :

Projets portés par la CDC

- Un schéma directeur vélo (en cours de réalisation, déjà financé)
- Réflexion sur la mobilité inclusive et durable
- Réflexion sur des aires de covoiturage

Projets portés par les communes

- Aire de covoiturage à St Germain le Vasson

B – Favoriser le développement des pistes cyclables et le verdissement des axes viaires

Le développement des mobilités du quotidien, à savoir le vélo et les transports en commun sont encouragés. Des aides seront notamment apportées aux collectivités pour financer des pistes cyclables et des places de stationnement sécurisé ou parkings relais.

La désimperméabilisations des voiries et la renaturation de sols visent à répondre aux enjeux de demain en lien avec l'adaptation au changement climatique mais aussi aux besoins exprimés de verdissement du paysage urbain. Ces actions pourront être soutenues.

Dans cette perspective, l'EPCI a notamment pour projet :

Projets portés par la CDC :

- Elaboration d'un programme pluriannuel d'aménagement de pistes cyclables dans le cadre du schéma vélo en cours de réalisation.

Projets portés par les communes :

- Réalisation de voies douces cyclables / piétonnes sur la commune de le Hom 2021-2022 Fiche N°17
- Aménagements à Caumont sur Orne et Curcy sur Orne de bacs à chaînes sur l'Orne 2021-2022 Fiche N°18
- Installation de boxes bagageries à vélos au niveau de la voie verte et en centre bourg de Thury Harcourt Le Hom 2021-2022 Fiche N°19
- Réhabilitation / Extension de la maison du vélo à Thury Harcourt Le Hom 2022 Fiche N°20
- Réalisation d'une piste cyclo-pédestre reliant le groupe scolaire et les nouveaux lotissements au centre bourg d'Urville 2021 Fiche N°21

VOLET 4 : SANTE DE PROXIMITE

A– Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et agir en faveur des personnes vulnérables

Les communes et leur EPCI sont des acteurs historiques de l'action sociale de proximité et ce, malgré le transfert de cette compétence au Département ; elles jouent encore un rôle important via leurs centres d'action sociale et interviennent en faveur des publics vulnérables (enfance, jeunes et familles en difficulté, personnes en situation de précarité, de handicap ou en perte d'autonomie, etc).

Elles sont au cœur de la question du vieillissement grâce à leurs compétences variées : urbanisme, habitat, transports, services publics, services de proximité, soins, équipements socioculturels, de loisirs et de sports, communication, sécurité, vie sociale, etc. Les alternatives au modèle traditionnel des EHPAD existent et sont à développer pour un meilleur accompagnement du grand âge à domicile. Les collectivités territoriales mènent au quotidien des actions de prévention et d'accompagnement en faveur des personnes âgées : information, animation d'ateliers, portage de repas, téléassistance, services à domicile, gestion d'établissements d'hébergement, aide sociale, soutien aux proches aidants, lutte contre l'isolement, la maltraitance et la fracture numérique.

Dans cette perspective, l'EPCI a notamment pour projet :

- OPAH en cours portée par la CDC : aide à la rénovation des logements en matière d'accessibilité (espaces de vie en plein pied, aménagement de douches en remplacement des baignoires...) portés par les propriétaires privés, permettant le maintien à domicile des personnes âgées.

Projets portés par les communes

- Réflexion à Bretteville sur Laize sur la réalisation d'une micro maison de retraite dans le cadre de la densification urbaine

VOLET 5 : ALIMENTATION ET TOURISME DURABLES

A – Aider à la création et à la rénovation des cuisines centrales

Bien-être, santé, éducation au goût, développement durable, maîtrise du gaspillage, promotion de l'économie et du savoir-faire local : la restauration scolaire et des établissements de santé est aujourd'hui un des enjeux de développement durable.

L'approvisionnement en produits locaux, de qualité et durable, notamment ceux issus de l'agriculture biologique et leur valorisation au sein de la restauration collective suppose de s'équiper en matériel permettant de cuisiner ces produits frais, de réduire le gaspillage ou de supprimer les contenants en plastique. Peuvent ainsi être aidés, la création et la rénovation de cuisines centrales mais aussi l'achat d'équipement et de matériel nécessaires à la cuisine et la transformation de produits frais.

Dans cette perspective, l'EPCI a notamment pour projet :

- Projet de cuisine centrale du Syndicat Scolaire de la Suisse Normande Fiche N°22

B – Promouvoir les circuits courts

La crise sanitaire a révélé l'importance de la souveraineté alimentaire. C'est ainsi que s'inscrit dans le plan de relance, le développement de projets en faveur d'une alimentation saine, locale et durable. Les projets devront répondre aux enjeux d'ancrage territorial de l'alimentation, de résilience alimentaire et de santé et revêtir une dimension économique, environnementale et sociale. Les opérations s'inscrivant dans le dispositif Projet Alimentaire Territorial (PAT), tels que le déploiement de nouveaux outils pour développer des liens interterritoriaux, d'animation ou d'évaluation pourront être soutenus.

Dans cette perspective, l'EPCI a notamment pour projet :

Projets portés par la CDC

- Valorisation des productions locales
- Réflexion sur le développement de filières locales

C - Mettre en valeur le patrimoine

Une relance par et pour le patrimoine, alliant activité dans les territoires et attractivité de la France, doit être mis en exergue.

Le patrimoine innerve les territoires et a besoin d'être entretenu et restauré sans que les conséquences de la crise sanitaire aient un impact majeur. Le plan de relance a pour objectif de le remettre en état, avec des effets très concrets en termes de développement économique, d'attractivité et de fréquentation des monuments et des autres équipements patrimoniaux dans les territoires.

Dans cette perspective, l'EPCI a notamment pour projet :

Projets portés par les communes :

- Réhabilitation et rénovation thermique de l'ancienne léproserie et de la chapelle à Cesny les Sources, en espace administratif, culturel, historique et professionnel 2021-2022 Fiche N° 23

Les autres projets communaux seront regardés, dans le cadre du programme petit patrimoine sur lequel le préfet mobilise 2M€ durant 3 ans.

D – Préservation de la ressource

Les contrats territoriaux de l'Agence de l'Eau ont pour objectif de bonifier les aides en contrepartie d'une action plus efficace quant à l'atteinte du bon état écologique.

A ce titre, l'Agence de l'eau a convenu avec le président de la CDC des priorités suivantes :

- Enjeu 1, diminuer les pollutions diffuses des cours d'eau, surtout par temps de pluie,
- Enjeu 2, restaurer la continuité écologique,
- Enjeu 3, protéger la ressource en eau potable,
- Enjeu 4, diminuer les pollutions ponctuelles des cours d'eau (assainissement).

Un contrat sera conclu pour une durée de 4 ans (2021-2024). La signature est prévue deuxième semestre 2021.

VOLET 6 – OFFRE CULTURELLE ET EDUCATION

A - Favoriser l'implantation de Micro folies

Ces « lieux de vie culturels pour tous » permettant le développement de nouvelles structures ont vocation à s'étendre, eu égard aux succès d'ores et déjà rencontrés.

L'EPCI a notamment pour projet :

Projets portés par la CDC

- Un contrat de développement culturel a été signé le 24 juin 2021 entre la communauté de communes, la DRAC et le Département du Calvados. Ce dispositif, renouvelable tous les trois ans, vise à établir une véritable politique culturelle de proximité prenant en compte les réalités des collectivités.

Projets portés par les communes :

- Construction d'une médiathèque à St Sylvain basse consommation et EnR sur toiture 2022
Fiche N°24

B – Développer l'enseignement culturel et artistique

Les enseignements artistiques et culturels relèvent d'une organisation spécifique faisant intervenir, entre autres, les communes.

Eu égard à l'impact de la Covid19 sur ce secteur, l'EPCI a notamment pour projet :

Projets portés par la CDC :

- Mise en place d'un coordinateur école de musique financé dans le cadre du contrat culture

VOLET 7 : ACTIONS SPECIFIQUES DU TERRITOIRE

La revitalisation des centre-bourgs

Le programme Petites villes de demain constitue un outil de la relance au service des territoires. Il ambitionne de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques, et de participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement.

Il traduit la volonté de l'État de donner à ces territoires la capacité de définir et de mettre en œuvre leur projet de territoire. Les Collectivités lauréates (Le Hom et Bretteville-sur-Laize) ont exprimé leurs motivations à poursuivre le travail engagé depuis plusieurs années à savoir, favoriser l'amélioration de l'habitat et le cadre de vie et d'une manière générale afin de conforter l'attractivité des communes ayant des fonctions de centralité et se sont engagées à signer une Opération de Revitalisation de Territoire.

La communauté de communes et les communes de Le Hom et Bretteville-sur-Laize signeront courant juillet le dispositif Petites Villes de Demain.

En parallèle, des communes pôles secondaires ont en projet de requalifier et revaloriser leur centre bourg.

Projets portés par les communes

- Requalification de la traversée de bourg de St Laurent de Condé (sécurisation, cheminement piétonnier, désimperméabilisations, espaces verts, piste cyclable, stationnement, entrée de bourg, parking commerces...) 2021-2022 Fiche N°25
- Revitalisation du cœur de bourg à St Rémy sur Orne avec création de liaisons douces, connexion avec la verte, traitement de la RD 562 2020-2022 Fiche N°26

A- Protection de l'environnement et transition écologique

La CDC a été désignée comme territoire 100% EnR et est lauréate de l'AMI ARTISAN. Elle est par ailleurs reconnue comme Territoire Engagé pour la Nature (TEN).

Projets portés par la CDC

- Pose de panneaux Photovoltaïques sur 3 sites scolaires : Clécy, St Rémy, Bretteville sur Laize fiche N°27
- Déchetteries : sécurisation, optimisation et restructuration des deux déchetteries intercommunales 2021-2022 Fiche N°28

Projets portés par les communes

- Plan R30 pour l'éclairage public Le HOM 2021-2024 Fiche N°29
- Reconstitution des haies bocagères sur la commune de Le Hom dans le cadre d'ARTISAN 2021-2022 Fiche N°30
- Equipement écologique de désherbage à St Rémy sur Orne 2022 Fiche N°31
- Réfection toiture mairie à St Rémy avec pose de panneaux photovoltaïques 2022 Fiche N°32

B- Développement économique et touristique

Projets portés par la CDC

La CDC a lancé en 2021 un projet de création de deux circuits patrimoine pour compléter la collection déjà engagée depuis plus de 15 ans, projet déjà financé. Elle prévoit également la création de 3 boucles vélo locales déjà financées en complément des 2 boucles vélo départemental. Enfin, elle vient d'ouvrir 10 circuits trail,

Projets portés par les communes

- Création d'une aire de camping-car à Thury Harcourt Le Hom sans imperméabilisation des sols 2022 Fiche N°33
- Réhabilitation d'anciens bâtiments industriels (ancienne centrale électrique) boucle du Hom 2021-2022 fiche N°34

C- Services à la population

Les Maisons France Services

Le label France services initié par le Président de la République le 25 avril 2019, a induit un retour du service public au cœur des territoires.

Ce guichet unique France Services donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics. Dans chaque France Services, deux agents sont formés et disponibles pour accompagner les usagers dans l'ensemble de leurs démarches du quotidien (impôt, RSA, accès aux services en ligne de l'ANTS...).

Chaque France Services reçoit chaque année un soutien financier de l'État de 30 000€.

1 maison France Services a été labellisée au sein de la communauté de commune sur la commune de Le Hom.

- La construction d'une Maison France services à Bretteville-sur-Laize est en cours (2021-2022) : projet en deux phases : 2021 : aménagement d'un accueil mutualisé et d'un bureau PI14 au sein de la Mairie de Bretteville sur Laize et 2022 : construction d'une annexe pour accueillir les autres services à la population Fiche N°35

Projets portés par la CDC

- Ram à Gouvix 2021-2022 : construction d'un même bâtiment avec la crèche multi accueil de Gouvix, isolation paille et PAC. Projet financé par la CAF à 80%.

Projets portés par les communes

- Création d'un city stade et parcours de santé à Boulon, déjà financé
- Mise en place d'une vidéoprotection à Thury Harcourt Fiche N°36
- Construction d'une crèche multi-accueil à Gouvix, dans le même bâtiment que le RAM porté par la CDC. Bâtiment paille, PAC, mutualisation des espaces entre les deux services 2021 Fiche N°37
- Création d'un city stade à St Laurent de Condé 2021-2022 Fiche N°38
- Création d'un Pumptrack à St Sylvain 2021 Fiche N°39
- Restructuration de l'aire de skate parc à Thury-Harcourt le Hom 2022 Fiche N°40

VOLET 8 - MISE EN OEUVRE DU CONTRAT

Le présent contrat est signé pour la période 2020/2026.

A – Pilotage

Un comité de suivi est mis en place annuellement. Pourront y être associés tous les acteurs dont la participation serait de nature à favoriser le déploiement territorialisé du plan de relance dans le département.

B – Évaluation

Un premier point d'étape sera réalisé en décembre 2021. Néanmoins, à tout moment, les parties conviennent que les articles de ce contrat de relance pourront être revus pour s'adapter aux évolutions de la situation locale et des priorités d'actions des signataires.

C – Annexes

Le présent contrat ayant pour vocation de traiter l'intégralité des enjeux du territoire et afin d'assurer une meilleure lisibilité, les contrats et programmes d'appui signés par l'EPCI intégreront à leur échéance ou à leur signature le CRTE.

Fait à Le Hom, le 9 juillet 2021

P / Philippe COURT
Préfet du Calvados

Jacky LEHUGEUR
Président de la Communauté de Communes
Cingal-Suisse Normande

Jean Philippe VENNIN

Jean-Léonce DUPONT
Président du Conseil départemental du Calvados

ANNEXES

- Annexe 1 : fiches projets 2021-2022
- Annexe 2 : liste des projets 2022-2026
- Annexe 3 : liste des projets hors CRTE
- Atouts/Forces-Opportunités/Menaces (AFOM) du territoire Cingal-Suisse Normande

Annexe 1
FICHES PROJETS 2021-2022

Fiche n°1	Ecole à Saint-Rémy sur Orne : rénovation de l'école élémentaire et pose de panneaux photovoltaïques 2021-2022 (T3)
Le projet	<p>Le site actuel du groupe scolaire de St Rémy présente de grands signes de vétusté et devient peu fonctionnel et non accessible aux PMR. En effet, il est installé dans d'anciens locaux en pierre, des préfabriqués et des constructions sommaires très énergivores et peu fonctionnelles.</p> <p>L'objectif est de proposer des locaux neufs et fonctionnels pour la partie maternelle (tranche 1 et 2 en cours d'achèvement) et de réhabiliter les anciens bâtiments connexes de la Mairie, en pierre, ayant un cachet architectural et une valeur historique liée aux mines, pour y installer l'école élémentaire (Tranche 3 du projet d'ensemble). Le projet respectera les normes PMR pour être en conformité avec l'Ad'Ap et la réglementation thermique.</p> <p>Le bâtiment de l'école maternelle sera recouvert de panneaux photovoltaïques</p> <p>Il entre pleinement dans la réflexion globale d'aménagement de la commune.</p> <p>Le projet s'inscrit dans un programme d'investissement pluriannuel qui a pu être établi au sein de la CDC.</p>
Transition écologique	<p>Panneaux photovoltaïques sur l'école maternelle</p> <p>Isolation des bâtiments en ouate de cellulose</p> <p>Chaudière bois granulés en réseau technique avec l'école maternelle récemment construite</p> <p>Programmation de la chaudière par GTC (meilleure gestion de la chaleur)</p>
Calendrier prévisionnel	Démarrage des travaux Octobre 2021
Coût prévisionnel	<p>Réhabilitation : 571 535€ HT</p> <p>Panneaux Photovoltaïques : 58 630€ HT</p>
Plan de financement prévisionnel	<p>40% de DETR</p> <p>60% emprunt et fonds propres CDC</p>

Fiche n°2	Extension, restructuration et rénovation centre aquatique, le Hom volet énergétique 2021-2022
Le projet	<p>Le Centre Aquatique de la Suisse Normande, situé à Thury Harcourt-le Hom dans la vallée du Traspy, a fêté ses 25 ans en 2017. Il a bénéficié en 2006 de travaux de restauration au niveau du technique et d'extension au niveau de l'accueil et des vestiaires. En 2011, les bassins ont été entièrement rénovés.</p> <p>Suite à un diagnostic technique, il s'avère qu'aujourd'hui, la structure d'origine est en très mauvais état (murs et toitures) et présente de gros risques sécuritaires. Par ailleurs, les équipements ludiques (toboggans, jacuzzi, jeux d'eau, deviennent obsolètes et dangereux pour certains vu leur vétusté. Enfin, le système de chauffage est à revoir. En effet, la chaudière bois installée en 2006 présente des signes de fatigue et devient inadaptée à l'équipement. Un rapport d'expertise en annexe de cette demande permet de mesurer l'intérêt du projet et le caractère urgent</p> <p>De plus, les avis recueillis des utilisateurs montrent que la demande a évolué en matière d'activité et d'équipements ludiques.</p> <p>Cet équipement d'intérêt communautaire est structurant pour le territoire car il touche un grand nombre d'utilisateurs qu'ils soient issus du territoire de la cdc ou des cdc voisines (scolaires, centres de loisirs, habitants) ou bien des touristes très présents sur le territoire. La proximité immédiate de la base de loisirs et d'un gîte de groupes géré par la cdc, font de la vallée un espace touristique attractif pour le territoire.</p> <p>La proximité de la voie verte « Vélo Francette », est un atout supplémentaire permettant un accès facilité en vélo pour les habitants et les Caennais.</p> <p>L'équipe actuelle composée d'une responsable de site, de 2 hôtesses d'accueil et de caisse, de 6 Maître nageurs et de personnel à l'entretien sera maintenue. Elle est appuyée par la Direction de la CDC ainsi que des services techniques de cette dernière.</p> <p>Au vu des besoins, du contexte et des éléments de diagnostic présentés, la CDC envisage de lancer un projet de restructuration et d'extension du centre aquatique, permettant d'agrandir l'espace accueil, de prévoir des vestiaires collectifs, inexistants à ce jour (notamment pour les scolaires et centre de loisirs) et de proposer de nouveaux équipements ludiques.</p> <p>Le projet prévoit (tout en conservant les locaux techniques actuels, le bâtiment construit en 2006 et les bassins rénovés en 2011) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La destruction de la toiture et murs autour des bassins actuels - La restructuration de l'accueil avec un espace visiteurs/parents - Un nouvel espace détente jacuzzi - Un nouveau bassin pour la pratique de l'aquagym et de l'aqua bike - Un toboggan ludique intérieur - L'aménagement d'une plage verte avec jeux d'eau extérieurs - Un solarium extérieur en terrasse - Un nouveau système de chauffage - La construction de vestiaires collectifs (filles/garçons)
Transition écologique	<p>Chaudière bois pour bois déchiqueté (calibre G30 ou G50 à 30% d'humidité maximum) de puissance 330 kW alimentée depuis un silo maçonné extérieur</p> <p>Déshumidification de la halle bassins</p> <p>Pompe à chaleur électrique (puissance frigorifique de 76.9 kW, puissance calorifique de 100.7 kW, COP de 4.23) restituant la chaleur pour le préchauffage de l'Eau Chaude Sanitaire, le préchauffage du bassin sportif et le préchauffage du bassin ludique)</p> <p>Récupérateur d'énergie sur les fumées restituant la chaleur pour le préchauffage du bassin sportif.</p> <p>Récupérateur d'énergie sur l'air rejeté de la CTA Halle bassins</p> <p>Isolation par l'extérieur, bâtiment existant et extension</p> <p>Isolation thermique par l'extérieur, ayant une résistance thermique $R=2,90m^2 \cdot ^\circ C/W$</p> <p>Economiseur d'eau pour les sanitaires</p> <p>Chauffe-eau solaire en prévision</p>

Calendrier prévisionnel	Démarrage des travaux septembre 2021 pour 18 mois		
Coût prévisionnel	Phase APD : 4 804 282,00 € HT dont 281 000€ HT pour le volet énergétique		
Plan de financement prévisionnel	État - DSIL dont 362500€ T1 notifiés	1 362 500,00 €	28,36%
	Conseil régional	1 275 000,00 €	26,54%
	Conseil départemental	1 287 295,00 €	26,80%
	Fonds propres	79 487,00 €	1,65%
	Emprunts	800 000,00 €	16,65%

Fiche n°3	Ecole de Fresney-le-Puceux : extension et amélioration énergétique		
Le projet	Au regard de l'augmentation des effectifs sur le site scolaire, il y a lieu de restructurer l'école en retirant d'anciennes classes mobiles énergivores et non isolées par de 4 nouvelles classes avec sanitaires en bâtiments modulaires en TR 2012 pour 2 classes maternelle et 1 classe élémentaire (237m ²) et 1 classe en extension du bâtiment actuel en bâtiment traditionnel de 80m ² .		
Transition écologique	Passage de RT 2005 en RT 2012 pour les bâtiments modulaires Bâtiment extension en ossature bois avec ouate de cellulose.		
Calendrier prévisionnel	Démarrage des travaux février 2022		
Coût prévisionnel	Ensemble modulaire : 339 007 € HT Aménagement de plateforme : 39 376€ HT Extension école : 185 600€ HT TOTAL : 563 983 € HT		
Plan de financement prévisionnel	40% DETR 60% emprunt et fonds propres		

Fiche n°4	Réhabilitation de l'ancienne école maternelle pour créer un pôle touristique, culturel et artistique à Clécy
Le projet	Isolation complète du bâtiment, extension, réfection toiture en ardoise, changement de l'ensemble des menuiseries pour y installer un pôle touristique, culturel et artistique. Le projet prévoit d'y installer l'Office de Tourisme et le Musée Hardy actuellement dans des locaux exigus et non accessible PMR en centre bourg, la bibliothèque, et d'y développer un lieu d'exposition d'artistes locaux et d'œuvres d'autres musées.
Transition écologique	Remplacement de la chaudière fuel par une énergie verte type pompe à chaleur Isolation globale du bâtiment, changement des menuiseries
Calendrier prévisionnel	Démarrage des travaux fin 2021-2022
Coût prévisionnel	Etude en cours, audit énergétique en cours. Enveloppe prévisionnelle : 200 000€ HT
Plan de financement prévisionnel	Etat, Département

Fiche n° 5	Réhabilitation salle de convivialité de la commune déléguée d'Acqueville
Le projet	Voir notice explicative
Transition écologique	Audit énergétique réalisé Travaux à réaliser : Isolation intérieure, remplacement fenêtres, réfection électrique
Calendrier prévisionnel	Début des travaux : fin 2021- début 2022
Coût prévisionnel	1 500 € HT pour diagnostic après travaux 26 212,20 € HT pour la réalisation des travaux
Plan de financement prévisionnel	Subvention DETR 30 % à 40 % Subvention Département (APCR ou rénovation énergétique) : 14 000 € Autofinancement : solde

Fiche n°5bis	Isolation thermique du presbytère de Thury-Harcourt Le Hom
Le projet	Ce bâtiment propriété de la commune est très énergivore par manque d'isolation générale. Nécessite une opération globale d'isolation : <ul style="list-style-type: none"> - Isolation des murs par l'intérieur au niveau des murs afin d'améliorer ses performances énergétiques, - Isolation des combles - Remplacement des ouvrants
Transition écologique	Relève du VOLET 1 : RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS
Calendrier prévisionnel	2021 - 2022
Coût prévisionnel	65.000€
Plan de financement prévisionnel	DETR/DSIL à solliciter

Fiche n°6	Isolation thermique du bâtiment 15 rue de Condé Le HOM
Le projet	<p>Ce bâtiment (ex caserne de gendarmerie et ex locaux de la communauté de communes Suisse Normande) abrite aujourd'hui :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La bibliothèque pour tous - Le local « ados » - Des bureaux et une salle de réunion pour l'activité du CMJ - Un appartement pour permettre l'hébergement de familles en situation d'urgence <p>Nécessite une opération globale d'isolation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Isolation des murs par l'intérieur au niveau des murs afin d'améliorer ses performances énergétiques, - Isolation des combles - Achever le remplacement des ouvrants.
Transition écologique	Relève du VOLET 1 : RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS
Calendrier prévisionnel	2021 - 2022
Coût prévisionnel	100.000€
Plan de financement prévisionnel	DETR/DSIL attribuée : 33 130,00 €

Fiche n°7	Isolation thermique de la mairie annexe de St Martin de Sallen
Le projet	<p>Lors de la création de la commune nouvelle de LE HOM les services ont été regroupés dans les locaux de la mairie de Thury-Harcourt et il a été décidé d'optimiser l'ensemble du patrimoine de la commune du HOM.</p> <p>Dans cette logique il a été décidé de vendre les éléments de patrimoine n'ayant plus d'utilité et par contre de réhabiliter les éléments du patrimoine conservés.</p> <p>Les mairies annexes des communes historiques sont des bâtiments conservés afin d'y assurer les activités liées en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aux élections (bureaux de vote) - Aux relations avec les administrés (permanence des élus) - A l'état civil (mariages ...) <p>De ce fait il est nécessaire de procéder</p> <ul style="list-style-type: none"> - à des travaux d'isolation de la mairie annexe de Saint Martin de Sallen (soit par l'intérieur soit par l'extérieur. La décision sera prise à l'issue de l'APS) - à l'isolation des combles - au remplacement du système de chauffage -
Transition écologique	Relève du VOLET 1 : RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS
Calendrier prévisionnel	2021 - 2022
Coût prévisionnel	125.000€
Plan de financement prévisionnel	DETR/DSIL attribuée : 75.000,00 €

Fiche n°8	Restructuration de la salle Blincow multi activités Thury-Harcourt Le HOM
Le projet	<p>Réalisation de la 4^{ème} et dernière tranche pour la restructuration du bâtiment « Mairie » relative à l'achèvement de l'isolation thermique du bâtiment qui concerne la partie salle des fêtes (salle Blincow).</p> <p>Cette tranche concerne le remplacement de la verrière qui est en mauvais état et constitue une « passoire thermique ».</p> <p>Il par ailleurs prévu de mettre à profit cette tranche pour également travailler sur les murs intérieurs qui sont actuellement revêtus de moquette murale datant des années 70 et reconfigurer la salle (mutualisation des fonctions) pour qu'elle puisse servir de salle d'exposition pour des expositions temporaires d'artistes locaux ou nationaux ainsi que pour des expositions réalisées par exemple avec les structures culturelles caennaises en prenant comme exemple l'exposition "J'irai dormir à Thury-Harcourt" réalisée en 2019 avec la comédie de Caen.</p>
Transition écologique	<p>Restructuration des bâtiments avec objectif TE : remplacement de la verrière, remplacement de la moquette murale</p> <p>Volet culturel pour « mutualiser » avec un espace permanent pour expositions temporaires</p>
Calendrier prévisionnel	2022
Coût prévisionnel	70.000 €
Plan de financement prévisionnel	

Fiche n°9	Equipement en chauffe-eau solaire des vestiaires de foot de Bretteville sur Laize	
Le projet	<p>La commune a la chance de pouvoir compter sur un club de football dynamique avec des bénévoles investis. L'association forme beaucoup de jeunes. Afin de l'aider au mieux elle a réalisé ces 15 dernières années, de lourds investissements :</p> <p>Aménagement d'un deuxième terrain de jeu Extension des vestiaires avec création d'un lieu de vie Rénovation des anciens vestiaires.</p> <p>La fréquentation de ces locaux est importante et les besoins en eau chaude significatifs. Afin d'alléger le poste énergétique il est envisagé d'équiper les vestiaires d'un dispositif CESI (chauffe-eau solaires individuel ou capteurs solaires thermiques).</p> <p>L'installation de ce type de panneaux doit faire l'objet d'une étude technique afin de ne pas avoir de sous dimensionnement (apports solaires insuffisants) ni de surdimensionnement (risques de surchauffe). Chaque panneau a une surface de 2,5m², l'aide Région pour un territoire 100% EnR est de 400€/m².</p>	
Transition écologique	<p>L'apport solaire thermique peut, selon les conditions d'utilisation, couvrir jusqu'à 60% des besoins énergétiques nécessaires pour obtenir de l'eau chaude.</p> <p>Il peut donc en découler une vraie économie de fonctionnement pour la commune, économie qui peut être affecté (après amortissement du reste à charge) dans le « mieux vivre et le lien social » (aides aux associations etc. ...).</p> <p>De plus l'utilisation des apports solaires constituent une démarche environnementale vertueuse ce que l'équipe municipale a à cœur de mettre en œuvre.</p>	
Calendrier prévisionnel	<p>Etude technique fin 2021, début 2022 Réalisation des travaux en 2022</p>	
Coût prévisionnel	<p>6 panneaux et trois ballons de 300L : 23600€ (Option la plus vraisemblable au regard de l'existant).</p>	
Plan de financement prévisionnel	Etat (CRTE)	9440€
	Région Normandie	6000€
	Autofinancement commune	8160€
	Total :	23600€

Fiche n°10	Pose de panneaux photovoltaïques à Bretteville sur Laize Travaux complémentaires	
Le projet	<p>La commune a le projet d'installer trois centrales PV sur ses bâtiments communaux (atelier municipal, vestiaires de foot et médiathèque. Pour cela elle a déposé et obtenu de la DETR 2020 pour un montant de 39598,20€ sur un coût estimatif de 151k€ HT. Depuis un maître d'œuvre (le cabinet I2D conseil) a été recruté. Il a rendu la phase APD qui fait ressortir des points importants :</p> <p>Sur conseil du maître d'œuvre, la centrale de 18kWc du vestiaire de foot ne sera pas réalisée car sa charpente n'est pas en mesure de supporter la surcharge (ce qui engendrera une diminution de la DETR sollicitée).</p> <p>En revanche des travaux complémentaires importants doivent être envisagés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La couverture de l'atelier communal doit être changée car amiantée (coût prohibitif :) • La charpente de l'atelier communal doit être renforcée (coût de 4000€). • La couverture de la médiathèque doit être changée pour des raisons de condensation • Il est judicieux de prévoir une isolation complémentaire avec pose d'un éclairage à LED (élimination des lampes halogène énergivores nécessitant une ventilation dans l'isolant dégradant son efficacité). 	
Transition écologique	<p>Les points qui relèvent de la transition écologique sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Production d'énergie renouvelable • Isolation thermique d'un bâtiment chauffé • Elimination de foyer lumineux énergivores • Elimination d'un produit polluant (amiante) • Assainissement de l'air intérieur par élimination d'un phénomène de condensation 	
Calendrier prévisionnel	<p>Deuxième semestre 2021 Premier trimestre 2022 pour réception des travaux</p>	
Coût prévisionnel	<p>Le montant estimatif est de : 97590€</p>	
Plan de financement prévisionnel	Etat (CRTE) :	39036€
	Autofinancement communal :	58554€
	Total :	97590€

Fiche n°11	Rénovation globale du bâtiment communal « La Poste » à Bretteville sur Laize								
Le projet	<p>La commune vient d'acquérir les « locaux de la poste » dans le but de solidifier le bureau mais aussi car ils occupent une position stratégique. En effet ils jouxtent la mairie et d'ici peu la future maison des services qui sera construite par notre CDC. De plus les locaux ont un réel potentiel (RDC + étage + de vastes combles) environ 300m² de plancher.</p> <p>Le bâtiment date de la reconstruction et n'a pas bénéficié de travaux depuis. Toutes les portes et fenêtres sont d'époque (simple vitrage) et les murs sont en pierres ou briques sans isolation. C'est donc une passoire thermique (lettre F ou G) difficilement utilisable pour ce qui est de l'étage et des combles. Il faut noter aussi que l'installation électrique et l'accessibilité ne répondent pas aux normes actuelles.</p> <p>Le projet est initialisé : un audit énergétique est commandé et sur conseil de la Région Normandie une étude positionnement tiers lieux est programmée (devis d'étude sollicités). La commune a inscrit à son budget 2021 la part autofinancement.</p> <p>Ce bâtiment accueillera « La Poste » au rez de chaussé, service que la commune souhaite solidifier dans la perspective de l'accueil de nouveaux habitants.</p> <p>Pour les deux autres niveaux il est envisagé des espaces pour accueillir des associations, des jeunes entreprises avec espace co - working. L'étude tiers lieux doit préciser le public cible en lien avec l'aménagement de la Halle Bouchard</p>								
Transition écologique	<p>Le bâtiment date de la reconstruction et n'a pas bénéficié de travaux depuis. Toutes les portes et fenêtres sont d'époque (simple vitrage) et les murs sont en pierres ou briques sans isolation. C'est donc une passoire thermique (lettre F ou G) difficilement utilisable pour ce qui est de l'étage et des combles. Il faut noter aussi que l'installation électrique et l'accessibilité ne répondent pas aux normes actuelles.</p> <p>Il faut donc réaliser une rénovation globale du bâtiment, de plus la commune a le souhait de réaliser une rénovation exemplaire : c'est-à-dire performante (niveau BBC) et durable (utilisation des éco - matériaux et des énergies renouvelables).</p> <p>Cet aménagement contribue à densifier le centre bourg sans artificialisation de nouveau foncier</p>								
Calendrier prévisionnel	<p>Troisième trimestre 2021 : étude Tiers lieu Quatrième trimestre 2021 : Recrutement maîtrise d'œuvre Premier semestre 2022 : Phase APD et lancement marché travaux Deuxième semestre 2022 : Début phase travaux 2023 : fin des travaux</p>								
Coût prévisionnel	Le budget prévisionnel est à : 424000€								
Plan de financement prévisionnel	<table border="0"> <tr> <td>Etat (relance) :</td> <td>169600€</td> </tr> <tr> <td>Conseil régional :</td> <td>139600€</td> </tr> <tr> <td>Conseil départemental :</td> <td>30000€</td> </tr> <tr> <td>Autofinancement :</td> <td>84800€</td> </tr> </table>	Etat (relance) :	169600€	Conseil régional :	139600€	Conseil départemental :	30000€	Autofinancement :	84800€
Etat (relance) :	169600€								
Conseil régional :	139600€								
Conseil départemental :	30000€								
Autofinancement :	84800€								

Fiche n°12	Rénovation thermique de l'ancien groupe scolaire à Urville
Le projet	La commune d'Urville a engagé la rénovation de l'ancien groupe scolaire en vue de créer un centre de vie sociale et culturelle. Situé dans le bourg, il redonnera une attractivité perdue à notre commune.
Transition écologique	La réhabilitation du bâtiment s'accompagne d'une rénovation énergétique permettant d'atteindre le label BBC Effinergie.
Calendrier prévisionnel	Août-septembre 2021 – janvier 2022
Coût prévisionnel	440 000 € HT 528 000 € TTC
Plan de financement prévisionnel	DSIL : 89 600€ CD14 APCR : 84 000€ (Commune : 96 400€

Fiche n°13	Rénovation énergétique de la salle polyvalente		
Le projet	Améliorer le confort des utilisateurs de la salle polyvalente tout en améliorant les performances énergétiques du système de chauffage afin de réduire la consommation énergétique		
Transition écologique	<ul style="list-style-type: none"> - Ventilation en double flux pour le renouvellement de l'air de la grande salle. Centrale double flux équipée de sondes à détection de CO2 et d'une batterie électrique permettant de réchauffer l'air neuf avant soufflage. - Installation de panneaux photovoltaïques 		
Calendrier prévisionnel	4 ^{ème} trimestre 2021		
Coût prévisionnel	40 500 € TTC selon le rapport de l'étude énergétique réalisée par QCS Services le 03 juin 2019 (en lien avec la CCCSN)		
Plan de financement prévisionnel	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;"> Dépenses : Travaux : 40 500 € TTC Total : 40 500 € TTC </td> <td style="width: 50%;"> Recettes : DSIL : 13 500 € Fonds propres : 27 000 € Total : 40 500 € TTC </td> </tr> </table>	Dépenses : Travaux : 40 500 € TTC Total : 40 500 € TTC	Recettes : DSIL : 13 500 € Fonds propres : 27 000 € Total : 40 500 € TTC
Dépenses : Travaux : 40 500 € TTC Total : 40 500 € TTC	Recettes : DSIL : 13 500 € Fonds propres : 27 000 € Total : 40 500 € TTC		





Fiche n°14	Extension, aménagement et rénovation énergétique de l'atelier communal à Cauvicourt
Le projet	Agrandir l'atelier communal pour y intégrer des espaces de stockage supplémentaire, de la lumière directe et intégrer des sanitaires.
Transition écologique	Améliorer le confort des employés, réduire les déperditions énergétiques en améliorant l'isolation
Calendrier prévisionnel	1 ^{er} semestre 2022
Coût prévisionnel	Entre 50 000 et 100 000 € (50 000€ étant le coût de base d'une extension de 35m2 avec sanitaire)
Plan de financement prévisionnel	DSIL+DETR Fonds propres

Fiche n°15	Intitulé opération Rénovation énergétique et pose de panneaux Photovoltaïques et changement mode de chauffage de l'ancien groupe scolaire de Gouvix
Le projet	Travaux ancien groupe scolaire de Gouvix. Local associatif.
Transition écologique	Locaux ayant plus de 60 ans qui nécessitent une mise à niveau concernant le bilan énergétique. La pose de panneaux photovoltaïques est également programmée et bénéficie d'une aide de la Région Normandie. Il reste l'isolation des murs par l'extérieur, le changement de toutes les huisseries (fenêtres, portes), le remplacement de la chaudière fuel qui a plus de 15 ans ainsi que la pose d'une plate-forme d'accès pour personnes à mobilité réduite.
Calendrier prévisionnel	Le permis de construire vient d'être obtenu, un architecte est chargé de préparer le dossier de consultation des entreprises. Les travaux devraient pouvoir commencer avant la fin de l'année 2021.
Coût prévisionnel	344 000€ rénovation + 93 000€ photovoltaïque = 437 000€
Plan de financement prévisionnel	Région Normandie 29 900€ sur partie photovoltaïque (6.8%) DETR/DSIL 131 100€ (30%) Autofinancement 276 000€ (63,2%)

Fiche n°16	Création d'un "tiers lieu" à le Hom
Le projet	<p>Pour pallier l'isolement et dynamiser le territoire, création / ouverture d'un tiers lieu afin de développer le « faire ensemble » et retisser des liens. Lieux acteurs centraux de la vie du territoire.</p> <p>Les activités envisagées, bien plus larges que le coworking, contribueront au développement économique et à l'activation des ressources locales.</p> <p>Ce tiers-lieu sera composé d'espaces physiques pour faire ensemble : coworking, campus connecté, atelier partagé, ateliers relais, social place, maker pace (*), friche culturelle, maison des associations...</p> <p>(pour la localisation seront examinées les solutions suivantes : l'actuelle gendarmerie, l'ancien moulin du HOM, l'ancienne étude de notaires ...)</p> <p>(*): maker pace : tiers-lieu de type atelier de fabrication numérique, évolution du hackerspace, ouvert au public. Il met à disposition des machines-outils et machines-outils à commande numérique habituellement réservées à des professionnels dans un but de prototypage rapide ou de production à petite échelle.</p>
Transition écologique Economique numérique	VOLET 2 : EMPLOI
Calendrier prévisionnel	2022
Coût prévisionnel	En cas d'acquisition de locaux et de leur réaménagement : 150.000€
Plan de financement prévisionnel	

Fiche n°17	Réalisation de voies douces cyclables / piétonnes sur la commune de le HOM
Le projet	<ul style="list-style-type: none"> - Liaison entre voie verte et le centre bourg - Liaison entre le centre bourg et les établissements scolaires - Tour de la boucle du HOM et sa connexion à la voie verte -
Transitions Ecologique Economique	Relève Du VOLET 3 : ECOMOBILITE et du VOLET 5 : TOURISME DURABLE Ainsi que de l'économie du fait de l'impact en particulier sur les commerces
Calendrier prévisionnel	Opération a vocation à être démarrée dès 2021 et qui se déroulera sur plusieurs années
Coût prévisionnel	<p>Le chiffrage va résulter du schéma qui va être élaboré lors du travail du chef de projet PVD et en fonction du phasage qui sera arrêté afin d'être en cohérence</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avec les autres travaux qui seront réalisés (travaux de voirie, d'assainissement...), - Avec le schéma directeur vélo de la CC CSN - Avec la restructuration du groupe scolaire Paul Héroult -
Plan de financement prévisionnel	A l'étude

Fiche n°18	Aménagements à Caumont sur Orne et Curcy sur Orne de bacs à chaînes sur l'Orne
Le projet	<p>Dans le cadre du §B du volet ECOMOBILITE : Favoriser le développement des pistes cyclables et le verdissement des axes viaires, le développement des mobilités du quotidien en particulier le vélo il y a la volonté en lien avec le plan vélo en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De permettre de relier la commune déléguée de Caumont sur Orne à Thury-Harcourt par vélo en utilisant la voie verte car actuellement cette liaison n'est possible que par la 4 voies et donc impossible par vélo vu la dangerosité. Pour ce faire il est envisagé d'installer un bac à chaîne au niveau de la mairie de Caumont sur Orne pour traverser l'orne. <p>Une telle installation permettrait aussi de relier la voie verte au circuit de la vallée des vaux pour les touristes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par ailleurs il est souhaité de pouvoir relier pour les cyclistes et les piétons la boucle du HOM à la voie verte et pour ce faire il est envisagé d'installer un bac à chaîne permettant de traverser l'Orne au niveau de Curcy sur Orne.
Transition écologique Economie Tourisme	<p>Relève du VOLET 3 : ECOMOBILITE</p> <ul style="list-style-type: none"> - De l'économie - Du tourisme
Calendrier prévisionnel	<p>Approches techniques en 2021 Réalisation sur 2022</p>
Coût prévisionnel	30.000€
Plan de financement prévisionnel	<p>DETR/DSIL : 40% Contrat départemental de territoire : 30%</p>

Fiche n°19	Installation de box / bagageries à vélos au niveau de la voie verte et en centre bourg à le Hom
Le projet	<p>Le tourisme à vélo se développe considérablement et la proximité de la voie verte (# 100.000 passage / an) renforce ce mouvement. Cette pratique en plein essor et à fort pouvoir économique nous conduit à nous adapter pour accueillir les cyclotouristes en toute sécurité. Il est donc prévu :</p> <p>A) de disposer d'un parc de stationnement vélo à proximité visible</p> <div data-bbox="842 533 922 611" style="text-align: center;">  </div> <p>avec :</p> <p>1 – dans certaines localisations des arceaux : 84€ HT l'unité</p> <div data-bbox="373 689 715 835" style="text-align: center;">  </div> <p>2 - au niveau de la voie verte et au niveau de la mairie des « vel box – consigne vélo » : 3000€HT l'unité</p> <div data-bbox="355 891 858 1104" style="text-align: center;">  </div> <p>B) de prévoir un lieu pour stocker les sacoches ou les bagages Pour les itinérants qui voyagent souvent avec leurs bagages et qui souhaitent avoir un endroit sécurisé où les stocker pendant la visite de nos sites.</p> <p>C) de permettre la recharge d'une batterie De plus en plus de cyclotouristes circulent à vélo à assistance électrique ce qui nécessite de pouvoir recharger les batteries mais aussi les GPS ou tablettes. 1100€ HT l'unité</p> <div data-bbox="379 1361 491 1507" style="text-align: center;">  </div>
Transition écologique Economie Démographie	Ecologie et économie et démographie
Calendrier prévisionnel	2021 et 2022
Coût prévisionnel	15.000€
Plan de financement prévisionnel	Etat Conseil Départemental SDEC Fonds propres

Fiche n°20

Réhabilitation / Extension de la maison du vélo à Thury Harcourt Le Hom

Le projet

Actuellement la maison du vélo est installée dans d'anciens garages au bas de Saint Bénin juste à proximité de la voie verte : Cf. plans ci-dessous



Bâtiment ex « vélo rail » en cours d'acquisition par la commune

Locaux actuels de la maison du vélo : garages du bas de St Bénin



Voie verte

Le développement de l'activité de réparation des vélos nécessite de réhabiliter les locaux et leur donner de la visibilité : installation d'ouvrants, d'une signalétique et équipement de l'intérieur des locaux en atelier dédié.

Une extension pourra être examinée si le besoin se fait jour en utilisant et réhabilitant le moment venu le local en cours d'acquisition par la commune où était installée l'association vélo-rail. Une telle extension pourrait servir aussi pour un couplage avec une ressourcerie en rapport avec les équipements de sports.

Transition Ecologie, économie, tourisme

Calendrier prévisionnel 2022

Coût prévisionnel 30.000€

Plan de financement prévisionnel

Fiche n°21	Piste cyclo pédestre à Urville
Le projet	Création d'une piste cyclo-pédestre devant relier l'école élémentaire intercommunale située à Gouvix et les nouveaux quartiers (lotissement) avec le centre bourg.
Transition écologique	La création d'une piste cyclo-pédestre sécurisée dédiée aux déplacements en mode doux a pour but de favoriser le report modal pour les déplacements quotidiens et touristiques
Calendrier prévisionnel	Septembre – novembre 2021
Coût prévisionnel	440 000 € HT 528 000 € TTC
Plan de financement prévisionnel	DSIL : 130 000€ Région : 72 000€ CD14 : 60 000€ (non confirmé faute de crédit disponible) Commune : 178 000€ à 238 000€ (si pas de subvention CD14)

Fiche n°22	Construction d'une cuisine de proximité SIS de la Suisse Normande
Le projet	Notre syndicat intercommunal scolaire souhaite construire une cuisine de proximité afin de s'inscrire dans les enjeux du développement durable, de l'économie de proximité et de : <ul style="list-style-type: none"> ⦿ Contribuer au développement et à la valorisation des filières locales, ⦿ Favoriser une production agro-alimentaire de qualité et respectueuse de son territoire (AB), ⦿ Répondre aux exigences de la loi EGALIM, ⦿ Assurer une production de repas confectionnés à partir de produits frais : améliorer la qualité nutritionnelle et sanitaire (traçabilité), ⦿ Mutualiser des services et/ou moyens à une échelle qui permette d'optimiser l'ensemble des coûts de production, de fonctionnement et de distribution. ⦿ Garantir un prix des repas accessibles à tous
Transition écologique	LOI EGALIM Filières d'approvisionnement locales
Calendrier prévisionnel	Lancement étude technico juridique dernier trimestre 2021 Lancement construction printemps 2023 Ouverture prévisionnelle septembre 2024
Coût prévisionnel	2 millions € H.T.
Plan de financement prévisionnel	Fonds propres – emprunt-subvention

Fiche n°23	Réhabilitation d'un ancien EHPAD (leproserie) et la chapelle à Cesny Les Sources
Le projet	Réhabilitation de l'ancienne léproserie et de la chapelle en espace administratif, culturel, historique et professionnel. Le syndicat de secrétariat de Cesny-Bois-Halbout regroupe plusieurs communes (Commune nouvelle de Cesny-Les-Sources, Cossesseville, La Pommeraye, Meslay, Espins et Fresney Le Vieux) dont son siège est à la mairie de Cesny-Bois-Halbout et dont l'espace devient exigu. L'agence postale sera déplacée dans cette espace administratif. Sa centralité au sein de la Communauté de Commune Cingal-Suisse Normande présente beaucoup d'atouts dans l'intérêt des citoyens et du service à la population.
Transition écologique	L'ensemble du bâtiment est à revoir sur le plan énergétique, d'où l'opportunité de réfléchir fortement à des études et des réalisations compatibles avec la transition écologique.
Calendrier prévisionnel	APC : Juin 2021 APD : fin d'année 2021 Permis de construire : 1 ^{er} trimestre 2022 Début des travaux 2 ^e trimestre 2022
Coût prévisionnel	1 700 000 € HT
Plan de financement prévisionnel	Subvention DETR 40 % : 680 000 € Subvention Département : APCR et/ou Rénovation énergétique : Minimum 80 000 € Maximum 112 000 € Subvention Département au titre du patrimoine historique : ? DRAC : ? Région : ? Autofinancement : 200 000 € Emprunt : Solde

Fiche n°24	Construction d'une Médiathèque à St Sylvain
Le projet	Construction d'une médiathèque (environ 250m ²) offrant de nouveaux services à la personne et intégrant des espaces pour les rencontres intergénérationnelles Projet de renouvellement urbain à l'emplacement de l'ancienne caserne des pompiers devenue obsolète, située au cœur du bourg.
Transition écologique	Bâtiment basse consommation avec production d'énergie renouvelable sur toiture
Calendrier prévisionnel	2022 Rédaction du PCSES en cours Consultation architecte : septembre 2021 Début de la construction : septembre 2022
Coût prévisionnel	750 000 € HT
Plan de financement prévisionnel	Aide de l'Etat DETR :40% DRAC : D6D :35 % Fonds propres :25%

Fiche n°25	Requalification de la traversée de St Laurent de Condé
Le projet	<p>Requalification de la traversée de bourg, rue nationale, à Saint Laurent de Condé.</p> <p>Nos objectifs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1/ Réduire la vitesse, sécuriser plusieurs intersections avec la création de plateaux notamment. 2/ Créer un cheminement piéton large sur toute la traversée de bourg pour offrir un cadre de vie plus agréable aux Laurentais et favoriser les pôles santé, école, commerces ... 3/ Désimperméabiliser le plus possible cette route longue et entièrement minérale actuellement. 4/ Mutualiser les espaces verts pour développer la biodiversité. 5/ Réaliser une piste cyclable jusqu'aux entrées du bourg (jusqu'à l'église et jusqu'à la route des hameaux) et création d'un espace partagé véhicule et vélo. 6/ Travailler les entrées de bourg, afin d'améliorer notamment l'attractivité du village. 7/ Penser à l'aménagement de la future zone commerciale. 8/ Mise en avant de notre patrimoine, église. 9/ Développer du stationnement minutes pour nos commerces.
Transition écologique	<ol style="list-style-type: none"> 1/ Désimperméabiliser au maximum notre route nationale. 2/ Mutualiser les espaces verts pour pouvoir créer des petites noues, ceci afin de gérer les eaux pluviales et pour développer des zones végétales favorables à la biodiversité. 3/ Développer les liaisons école, pôle santé, zone commerciale par un cheminement piéton large et agréable. 4/ Développer au maximum le déplacement à vélo avec la création d'une voie verte.
Calendrier prévisionnel	<p>AVP septembre 2021</p> <p>Début des travaux 2^{ème} semestre 2022</p>
Coût prévisionnel	1 000 000 euros HT
Plan de financement prévisionnel	<p>Amende de police : contrat sur 3 ans soit 3*60 000 euros</p> <p>APCR : 4*20 000 euros soit 80 000 euros</p> <p>Agence de l'eau : à définir</p> <p>DETR : 40%</p> <p>La subvention du département est en attente, en raison de la réduction prévue de la largeur de la route de 9m à 5,50m. Le montant n'est pas encore déterminé.</p>

Fiche n°26	Revitalisation du cœur de bourg de Saint-Rémy
Le projet	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un nouveau dialogue entre le cœur de bourg et la voie verte à travers l'aménagement d'une coulée verte centrale. Elle viendra relier les différentes polarités de vie du bourg aux quartiers habités à travers des circulations douces et apaisées en cœur d'îlot. - Tisser un lien fort entre les différents équipements. Principales étapes recensées : <ul style="list-style-type: none"> - le traitement de la RD 562, - Démolition de la salle polyvalente, - Intégration de la gestion des eaux pluviales dans l'aménagement, - Créations de liaisons douces, - Connexion visible avec la voie verte
Transition écologique	Conçu dans une démarche partenariale associant des compétences, ainsi qu'une conception architecturale et paysagère, l'espace public devra limiter les conflits d'usage et, au contraire, redonner de l'espace à chacun en limitant les espaces résiduels dédiés uniquement aux flux routiers ou aux stationnements.
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Démarrage des études préliminaires : été 2020 - Réalisation de plans topographiques : fin 2020 - Lancement de la consultation pour nommer un paysagiste concepteur : fin 2021 - Attribution du marché du paysagiste concepteur : 1^{er} semestre 2022 - Présentation des premières esquisses d'aménagement : 1^{er} semestre 2022 - Définition du programme retenu : été 2022 - Validation d'un plan d'aménagement avec phasage de réalisation : fin 2022
Coût prévisionnel	AMO : 7560 € TTC Le reste des coûts n'est pas encore connu
Plan de financement prévisionnel	En cours de réalisation

Fiche n°27	Intitulé opération Pose de panneaux photovoltaïques sur 3 sites scolaires communautaires																																																																																
Le projet	La collectivité travaille au développement de l'énergie photovoltaïque sur les grandes toitures de son territoire, dont les écoles. 3 sites ont été identifiés comme ayant un potentiel solaire intéressant : - L'École primaire publique Georges Moteley à Clécy - L'École des Rouge Terres de St Rémy Sur Orne dans le cadre de sa restructuration - L'École maternelle des Quatre vents de Bretteville-Sur-Laize, sur laquelle ont déjà été implantés 72 kWc et ferait l'objet d'une extension de 28 kWc.																																																																																
Transition écologique	Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la démarche 100% Energies renouvelables de la Communauté de communes Cingal-Suisse Normande, qui lui a permis de dimensionner le besoin en énergie photovoltaïque à l'horizon 2040.																																																																																
Calendrier prévisionnel	Automne 2021																																																																																
Coût prévisionnel	Ecole de Bretteville-Sur-Laize : 36 500€ Ecole de Clécy : coût centrale de 80 800€ Maîtrise d'œuvre de 6 840€ Ecole de St Rémy : coût centrale de 54 430€, Maîtrise d'œuvre de 4200€																																																																																
Plan de financement prévisionnel	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>BSL</th> <th>Clécy</th> <th>St Rémy</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Centrale puissance</td> <td>28</td> <td>35,64</td> <td>35,64</td> </tr> <tr> <td>Dépenses</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> Changement Bac acier</td> <td>-</td> <td>40 800</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td> Travaux</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>13 930</td> </tr> <tr> <td> Panneaux</td> <td>-</td> <td>40 000</td> <td>39 000</td> </tr> <tr> <td> Raccordement ENEDIS</td> <td>-</td> <td>-</td> <td>1 500</td> </tr> <tr> <td> Total Coût centrale HT</td> <td>36 447</td> <td>80 800</td> <td>54 430</td> </tr> <tr> <td> Maîtrise d'œuvre HT</td> <td>-</td> <td>6 840</td> <td>4 200</td> </tr> <tr> <td> Total HT</td> <td></td> <td>182 717</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Subventions</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td> Région</td> <td>-</td> <td>29 996</td> <td>-</td> </tr> <tr> <td> DETR 40%</td> <td></td> <td>73 087</td> <td></td> </tr> <tr> <td> Total</td> <td></td> <td>103 083</td> <td></td> </tr> <tr> <td> Reste à charge</td> <td></td> <td>79 634</td> <td></td> </tr> <tr> <td> Estimatif recette nette/an</td> <td>2 372</td> <td>3 140</td> <td>2 898</td> </tr> <tr> <td colspan="4">Annexe Estimatif recette net/an</td> </tr> <tr> <td> Energie injectée estimée kW/an</td> <td>29 148</td> <td>37 208</td> <td>35 000</td> </tr> <tr> <td> Coût de revente (€/kWh)</td> <td></td> <td>0,1095</td> <td></td> </tr> <tr> <td> Revente (recette brute)</td> <td>3 192</td> <td>4 074</td> <td>3 833</td> </tr> </tbody> </table>		BSL	Clécy	St Rémy	Centrale puissance	28	35,64	35,64	Dépenses				Changement Bac acier	-	40 800	-	Travaux	-	-	13 930	Panneaux	-	40 000	39 000	Raccordement ENEDIS	-	-	1 500	Total Coût centrale HT	36 447	80 800	54 430	Maîtrise d'œuvre HT	-	6 840	4 200	Total HT		182 717		Subventions				Région	-	29 996	-	DETR 40%		73 087		Total		103 083		Reste à charge		79 634		Estimatif recette nette/an	2 372	3 140	2 898	Annexe Estimatif recette net/an				Energie injectée estimée kW/an	29 148	37 208	35 000	Coût de revente (€/kWh)		0,1095		Revente (recette brute)	3 192	4 074	3 833
	BSL	Clécy	St Rémy																																																																														
Centrale puissance	28	35,64	35,64																																																																														
Dépenses																																																																																	
Changement Bac acier	-	40 800	-																																																																														
Travaux	-	-	13 930																																																																														
Panneaux	-	40 000	39 000																																																																														
Raccordement ENEDIS	-	-	1 500																																																																														
Total Coût centrale HT	36 447	80 800	54 430																																																																														
Maîtrise d'œuvre HT	-	6 840	4 200																																																																														
Total HT		182 717																																																																															
Subventions																																																																																	
Région	-	29 996	-																																																																														
DETR 40%		73 087																																																																															
Total		103 083																																																																															
Reste à charge		79 634																																																																															
Estimatif recette nette/an	2 372	3 140	2 898																																																																														
Annexe Estimatif recette net/an																																																																																	
Energie injectée estimée kW/an	29 148	37 208	35 000																																																																														
Coût de revente (€/kWh)		0,1095																																																																															
Revente (recette brute)	3 192	4 074	3 833																																																																														

Fiche n°28	Optimisation, restructuration, sécurisation des deux déchetteries communautaires à st Rémy sur orne et Thury Harcourt le Hom
Le projet	<p>Au regard de la saturation des deux sites et de la législation en matière de gestion des déchets (extension des consignes de tri aux bio déchets, éco mobilier...), en complément des travaux de sécurisation récemment réalisés, la CDC envisage des travaux d'optimisation et de restructuration de ses deux déchetteries gérées en régie.</p> <p><u>Déchetterie de Thury-Harcourt/Le Hom</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un nouvel emplacement pour le conteneur "réemploi mobilier" et d'une zone de dégagement pour le stationnement des voitures. <ul style="list-style-type: none"> ▶ Décaissement + enrobé • Création d'une plateforme pour la mise en place de la benne bois + stationnement des voitures (à l'ancienne place du conteneur "réemploi mobilier") <ul style="list-style-type: none"> ▶ Décaissement + enrobé <p>Coût des travaux : terrassement + remise en forme du terrain + pose de bordures + enrobé Montant HT = 15 953,25 € Montant TTC = 19 143,90 €</p> <p><u>Déchetterie de Saint Rémy</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un quai à la place du PAV <ul style="list-style-type: none"> ▶ Remblai à prévoir • Création de 2 quais quai et d'une zone de stationnement pour les voitures <ul style="list-style-type: none"> ▶ Décaissement du talus + enrobé <p>Coût des travaux : agrandissement mur de quai + terrassement + remise en forme du terrain + pose de bordures + enrobé Montant HT = 19 553,50 € Montant TTC = 23 464,20 €</p> <p>Pour les deux sites : informatisation du contrôle d'accès pour une meilleure gestion des flux. Coût de cette installation pour les deux déchetteries 33 242,96 €</p>
Transition écologique	Extension des matériaux collectés et recyclés, limiter les déplacements en petites quantité et donc réduction des gaz à effet de serre.
Calendrier prévisionnel	2 ^{ème} ou 3 ^{ème} trimestre 2022
Coût prévisionnel	75 851.06 € TTC (devis)
Plan de financement prévisionnel	Etat DETR 40% Autres financeurs à solliciter

Fiche n°29	Plan R30 pour l'éclairage public à Le Hom
Le projet	Opération dans le cadre du dispositif mis en place par le SDEC Energie : remplacement de tous les candélabres énergivores de plus de 30 ans.
Transition écologique	Relève du VOLET 1 : RENOVATION ENERGETIQUE
Calendrier prévisionnel	L'éclairage public de la commune du HOM comprend 821 foyers et représente environ 48% des consommation d'électricité de la commune. Ce programme qui consistera à remplacer les anciens luminaires très énergivores par de nouveaux luminaires à LED permettra un gain sur la consommation électrique d'au moins 50%. Il va être engagé dès 2021 et se déroulera par tranches annuelles. Sur la période de 4 ans 2021 – 2024 (contrat en cours de finalisation avec le SDEC) il est prévu de remplacer 124 luminaires (31 luminaires par an) et cela permettra (suite au diagnostic établi par le SDEC) de diminuer la consommation annuelle de 9.800 kWh. Au-delà de 2024 il est prévu chaque année de continuer à remplacer environ 20 luminaires.
Coût prévisionnel	Au titre du contrat de 4 ans (2021-2024) : 76.100 € HT A partir de 2024, pour 20 luminaires / an, il y aura une tranche annuelle d'environ 12.000€/an
Plan de financement prévisionnel	Aide du SDEC : 30.900€ (sur les 4 ans) Contribution dans le cadre du CRTE : ?

Fiche n°30	Reconstitution des haies bocagères Le Hom
Le projet	Au niveau communal sur les espaces appartenant à la commune (cela concerne un linéaire de 4 km). Vient en complément du programme ARTISAN mené par la communauté de communes.
Transition écologique	Relève du VOLET 7 : ACTIONS SPECIFIQUES DU TERRITOIRE - de la transition écologique
Calendrier prévisionnel	Démarche engagée au niveau de la réflexion et de la sensibilisation des différents acteurs. Mise en œuvre sur 2021 et 2022.
Coût prévisionnel	20.000 € (5€ du mètre sachant qu'il y a 4 km de concernés)
Plan de financement prévisionnel	

Fiche n°31	Equipement écologique désherbage à St Rémy sur Orne
Le projet	Equiper le service technique de matériel de désherbage écologique
Transition écologique	Utilisation d'aucun produit phytosanitaire
Calendrier prévisionnel	Courant 2022
Coût prévisionnel	21 000 €
Plan de financement prévisionnel	Aides publiques et fonds propres

Fiche n°32	Réfection toiture mairie de St Rémy sur Orne avec installation photovoltaïque
Le projet	Préserver le patrimoine communal en rénovant la toiture de la mairie
Transition écologique	Profiter de cette réfection pour installer une source d'énergie écologique
Calendrier prévisionnel	Courant 2022
Coût prévisionnel	Réfection toiture : 50 000 € Coût des panneaux photovoltaïques : en attente de devis
Plan de financement prévisionnel	Aides publiques et fonds propres à finaliser

Fiche n°33

Création d'une aire de camping-car à Le Hom

Le projet

Actuellement il n'y a pas d'aire de camping-car sur la commune de Thury-Harcourt en dehors du camping.

Le développement des camping caristes induit le besoin, à proximité de la voie verte, de créer une aire pour l'accueil de ce public.

Cette aire sera réalisée selon un choix d'aménagement durable en recourant à un stationnement végétalisé. Loin des techniques traditionnelles d'imperméabilisation des sols, la construction répondra aux enjeux de l'écoconstruction en réintroduisant la végétation sur des surfaces traditionnellement bétonnées.

Le choix du revêtement de stationnement végétalisé sera fait afin de garantir sa pérennité. Pour ce faire on pourra recourir soit à un système de dalles alvéolées pré-engazonnées soit à un engazonnement sur place.

Un stationnement végétalisé apporte de nombreux bénéfices environnementaux et sociaux, en permettant la restauration des fonctions naturelles du sol :

- Non imperméabilisation et infiltration naturelle des eaux pluviales
- Régulation thermique (lutte contre les îlots de chaleur)
- Régulation hydrique (réapprovisionnement des nappes phréatiques)
- Préservation de la biodiversité en milieu urbain
- Retour du vert en ville et amélioration du cadre de vie
- Ce revêtement à biodiversité positive a la conformité « surface non imperméabilisée » et « surface végétalisée » pour les documents d'urbanisme locaux



Les avantages d'un parking végétalisé

- L'absence de marquage des places de parking n'entraîne pas de piétinement intense d'un même endroit, l'usure du revêtement se fait donc de façon uniforme.
- Le mélange terre végétale (40%) et pierre / grave 20/40 (60%) stabilise le sol tout en permettant la croissance de l'herbe. Le mélange de graminées utilisées doit être résistant au piétinement.
- Le coût de mise en œuvre est réduit par rapport à un autre matériau.
- L'aspect rustique de prairie nécessite un entretien moins fréquent qu'un engazonnement classique, le but n'étant pas d'avoir un gazon parfait. Ainsi, une tonte par mois sera effectuée au printemps, puis une en été.
- Revêtement perméable : pas besoins de prévoir la gestion des eaux de surface

Transition

Tourisme, écologie, économie

Calendrier prévisionnel

2022

Coût prévisionnel

(30.000€ Aménagement 30.000€) + (8.000€ borne de vidange, borne d'eau et borne de recharge) eau et borne de recharge) = 38.000 €

Plan de financement prévisionnel

Fiche n°34	Réhabilitation d'anciens bâtiments industriels (ancienne centrale électrique) boucle du Hom
Le projet	<p>Pour permettre le rétablissement écologique de l'Orne et du Vingt bec en procédant à l'arasement du seuil du barrage du HOM (ce qui a été réalisé en 2020) la commune a été conduite à acquérir l'ancienne centrale électrique du HOM à la société MPV.</p> <p>Le site qui a été acheté comporte deux bâtiments (l'ancienne centrale électrique et l'ancien moulin) qui sont maintenant des bâtiments communaux qu'il convient de réhabiliter, de remettre en état afin de leur donner une nouvelle destination et de mettre en valeur ce patrimoine avec des effets très concrets en termes de développement économique, d'attractivité et de fréquentation de ces monuments.</p> <p>Ces travaux passeront en particulier par des travaux d'isolation, de mise en sécurité et de mise aux normes.</p>
Transition Ecologique Economique Tourisme Culturel	<p>Relève :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du VOLET 1 : RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS - Du VOLET 5 : ALIMENTATION ET TOURISME DURABLES - Du VOLET 6 – OFFRE CULTURELLE ET EDUCATION
Calendrier prévisionnel	<p>Cette opération s'inscrit dans la continuité de l'opération arasement du seuil de la centrale du HOM et va se poursuivre dès 2021.</p> <p>Au-delà des travaux d'aménagement ici prévus il y aura à poursuivre dans le cadre de ce qui découlera de l'analyse plus fine qui sera menée avec le chef de projet PVD pour préciser les activités à développer dans ces espaces ainsi réhabilités.</p>
Coût prévisionnel	120.000 €
Plan de financement prévisionnel	Non déterminé à ce jour

Fiche n°35	Construction d'une Maison de services France Services à Bretteville sur laize
Le projet	<p>Une étude des besoins réalisée en 2017 avait démontré la nécessité d'accueillir les différents services à la population en un même lieu : le PI14, le conciliateur de justice les permanences Habitat, services actuellement dans les locaux de la Mairie, l'ADMR actuellement en location dans des locaux exigus, la Mission Locale, ...,</p> <p>Le projet de construction s'est développé en partenariat avec le Département et avec le soutien du CAUE qui a préparé un préprogramme architectural.</p> <p>Le PI14 a été labellisé MSAP en 2018 et va être labellisé France Services en septembre 2021.</p> <p>L'accueil de cette nouvelle Maison France Services sera mutualisé avec celui de la Maire, le PI14 sera logé au sein de la Mairie en RDC, un bâtiment annexe à proximité immédiate de la Mairie accueillera l'ensemble des autres services à la population cités ci-dessus.</p> <p><u>L'opération va être réalisée en deux temps</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 2021 : l'obtention du label France services prévue en septembre nécessite de mutualiser l'accueil avec la Mairie : les travaux consistent en l'aménagement d'une banque d'accueil et d'une cloison pour créer un bureau. Le PI14 sera au rdc de la Mairie. - 2022 : construction de l'annexe à côté de la Poste pour accueillir les différents autres services (Mission Locale, ADMR, conciliateur de justice, CAUE, Soliha, DDFIP ponctuellement pour les déclarations d'impôts ...), surface d'environ 100m² en RDC. <p><u>DESCRIPTIF</u></p> <p>Dans les locaux de la Mairie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un espace d'accueil au RDC (banque d'accueil + espace destiné à un libre-service informatique 1 à 2 postes) - Un bureau PI14 (porte avec oculus) - Aménagement d'un bureau à l'étage (cloisonnement) <p>Dans l'annexe</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 bureaux, - un espace archives, - une salle d'attente, - des sanitaires - une cafétéria - une toiture végétalisée accessible au public -
Transition écologique	<p>Système de chauffage en énergie renouvelable</p> <p>Isolation en matériaux biosourcés</p> <p>Toiture terrasse végétalisée accessible au public</p>
Calendrier prévisionnel	2021- 2022
Coût prévisionnel	Enveloppe prévisionnelle : 300 000 à 400 000 € HT de travaux (APS en cours)
Plan de financement prévisionnel	Etat DSIL 50% (déjà attribuée) Département (contrat de territoire) 30%

Fiche n°36	Mise en place d'une vidéoprotection à le Hom
Le projet	Diagnostic Vidéoprotection réalisé au 1er trimestre 2021 avec le référent sûreté du bureau sécurité publique partenariat de la Gendarmerie.
Transition numérique	Relève d'une démarche SÛRETE : sécurisation des administrés et protection des équipements publics justifiée par les faits commis depuis ces dernières années.
Calendrier prévisionnel	Programme prévu d'être réalisé sur 2021 et 2022
Coût prévisionnel	Tranche 2021 : 18.901,22 € Tranche 2022 : 20.000 €
Plan de financement prévisionnel	Sur la tranche 1 (2021) une aide Etat de 7560,52€ à été attribuée Sur la tranche 2 (2022) → subvention à solliciter

Fiche n°37	Crèche multi accueil à Gouvix
Le projet	Construction d'une crèche multi-accueil intercommunale (Cauvicourt-Gouvix) et la commune d'Urville en réflexion pour rejoindre le projet. Un projet de base chiffré à 690 000€ bénéficie d'une première tranche de subvention de 30% soit 207 000€. Le projet est au stade APD, le dossier de permis de construire va être déposé, mais le chiffrage est revu à la hausse, notamment en raison des marchés qui sortent actuellement qui sont nettement supérieurs aux estimations et que d'autre part, les communes ont fait le choix de recourir à l'utilisation de davantage de matériaux biosourcés (189 915€). Dans ce cadre la CAF accepte de revoir son financement à la hausse.
Transition écologique	Utilisation de matériaux biosourcés et d'une isolation paille pour les murs.
Calendrier prévisionnel	Le permis de construire va être déposé, un architecte est chargé de préparer le dossier de consultation des entreprises. Les travaux devraient pouvoir commencer avant la fin de l'année 2021.
Coût prévisionnel actualisé	1 107 137 € comprenant la construction ainsi que les VRD dimensionnés pour permettre de descendre facilement les enfants des véhicules.
Plan de financement prévisionnel	DETR/DSIL 30% = 332 141 € (207 000€ 1 ^{ère} tranche + 125 141€ 2 ^{ème} tranche) CAF 40,6% = 450 000€ AUTOFINANCEMENT 29,4% = 324 996€

Le projet

Mis à part le terrain de football (plutôt réservé aux adultes), il n'existe aucune autre installation sportive ou ludique sur la commune. D'autre part, le terrain de tennis est devenu inutilisable (sol en très mauvais état).

Les city-stades les plus proches de Saint Laurent de Condel sont à 15 mn en voiture, et nécessitent ainsi d'avoir des parents disponibles.

La création d'un city-stade sur la commune permet ainsi de répondre à trois objectifs :

1. Enjeu sportif
2. Enjeu éducatif
3. Enjeu de rassemblement

Nous envisageons d'implanter le city-stade à la place du terrain de tennis. Car il est situé à proximité de l'école, et à distance des habitations.

L'objectif sportif est de développer un espace ludique de pratique sportive, pour les laurentais et plus particulièrement les adolescents et pré-adolescents. Le Conseil Municipal souhaite, au travers de cet investissement, fédérer nos jeunes, et favoriser la sociabilisation par le sport.

L'objectif éducatif est de mettre à disposition des élèves et des enseignants de l'Ecole de la Forêt une structure sportive pédagogique, de qualité. Le constat actuel est que les jeunes de l'école ne pratiquent pas beaucoup de sport, l'une des raisons principales étant l'absence d'installation. Il nous apparaît important d'investir dans notre jeunesse pour leur donner le goût de l'effort, l'esprit d'équipe et la solidarité.

Le troisième objectif a pour but de créer un lieu de convivialité, destiné à la pratique d'une activité sportive ludique ou culturelle. Cela permettra de favoriser l'échange, la rencontre pour toutes les générations.

D'une part, cette opération représente un intérêt intercommunal car notre école est un regroupement scolaire (à savoir Grimbosq, Les Moutiers en Cinglais, Mutrécy et Saint Laurent de Condel).

D'autre part, n'ayant pas d'autres city-stades dans les communes voisines, notre projet pourra devenir un lieu de rencontre pour les pré-adolescents et adolescents des villages suivants : Boulon, Croisilles, Espin, Laize- Clinchamps, Fresney-le-puceux.

Descriptif de l'investissement :

Il n'existe aucune autre installation sportive ou ludique sur la commune. D'autre part, le terrain de tennis est devenu inutilisable (sol en très mauvais état). Nous envisageons d'implanter le city-stade à la place du terrain de tennis

Les travaux sont réalisés en trois étapes.

Premièrement, la réfection de la plateforme (emplacement de l'ancien terrain de tennis) comprend le grattage du revêtement en place, l'évacuation des gravats, le reprofilage de la plateforme. Cette étape représente un coût de 22 000 euros, soit 1/3 du budget global.

La seconde étape consiste en l'installation de la structure tout acier de dimension 12mx22m, et des équipements.

Nous avons opté pour le choix de la qualité, tant sur le plan pédagogique que sur celui des matériaux.

- Variété des équipements sportifs : 2 panneaux de basket ; 2 buts de foot/hand ; 4 basketgoal brésiliens ; 1 kit de basket extérieur ; lignes de jeu sur gazon ; 1 piste périphérique de 2 couloirs ; poteaux multifonctions (pour volley, badminton et tennis).
- Sécurité et confort : choix d'un sol en gazon synthétique lesté de sable (facilité d'entretien, durée de vie, pas de gel, pas de flaques) ; accès PMR ; installation d'une main-courante permettant l'assise autour de la structure.

	<p>La troisième étape est un accompagnement d'Agorespace tout au long du projet. Avant les travaux, une réunion d'information est destinée aux jeunes, habitants, et enseignants. Pendant les travaux, 2 jeunes laurentais de + de 18 ans seront employés, via une agence d'intérim, pour participer à l'installation de la structure. Enfin, une animation sportive sera organisée par la société Agorespace, en partenariat avec la mairie, pour les futurs utilisateurs. Une aide à la formation des enseignants de l'école sera mise en place également.</p> <p>Les choix faits par l'équipe municipale permettent d'atteindre nos trois objectifs sportifs, éducatifs et de rassemblement.</p>
Transition écologique	<p>La société que nous avons retenue, Agorespace, soucieuse de l'impact environnemental de ses terrains de sports, a engagé une démarche d'éco-conception avec l'appui de ses fournisseurs et de l'ADEME, afin de réduire de façon significative les impacts environnementaux.</p> <p>La structure que l'équipe municipale a choisie est équipée de système d'amortisseurs de vibrations et de bruit, extrêmement performants. L'absence de treillis soudés, caillebotis, systèmes de liaisons métalliques, ..., réduit fortement les nuisances sonores.</p>
Calendrier prévisionnel	Fin 2021/2022

Coût prévisionnel	DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		RECETTES PRÉVISIONNELLES		
	Nature de dépense	Montant en € (H.T.)	Source de financement	Montant en € (H.T.)	Taux (en %)
Plan de financement	Acquisition foncière :		AIDES PUBLIQUES		
	Acquisition immobilière :		Union européenne		0,00%
	Etudes ou assistance à maîtrise d'ouvrage :		État - DETR	26 769,20 €	40,00%
			État - DSIL		0,00%
	Dépenses de travaux : (à préciser au besoin)	66 923,00 €	État - FNADT		0,00%
			Conseil régional		0,00%
			Conseil départemental		0,00%
	Dépenses d'équipement : (à préciser au besoin)		Autres subventions : Communauté de communes	6 692,30 €	10,00%
			APCR	20 076,90 €	30,00%
			AMENDE DE POLICE		0,00%
	Autres prestations :				0,00%
	Aléas :		Sous-total 1 ⁽¹⁾	53 538,40 €	80,00%
	Dépenses de fonctionnement :		AUTOFINANCEMENT		
	Autres : (à préciser)		Fonds propres	13 384,60 €	20,00%
			Emprunts		0,00%
			Autres : (à préciser)		0,00%
	Sous-total	66 923,00 €			0,00%
	À déduire des dépenses :		Sous-total 2	13 384,60 €	20,00%
	Recettes générées par l'investissement (loyers, cessions, etc...)				
	Remboursement de sinistre par l'assurance				
TOTAL H.T.	66 923,00 €	TOTAL H.T.	66 923,00 €	100%	

Fiche n°39	Pumptrack à St Sylvain
Le projet	Consiste à mettre en place des pistes pour la pratique de rollers, vélo BMX, patins à roulettes, trottinette Lieu de rencontre et d'échanges pour les jeunes et adultes
Transition écologique Tourisme	Offre un espace de jeux à proximité en évitant des déplacements voisins
Calendrier prévisionnel	Fin 2021
Coût prévisionnel	150000 € HT
Plan de financement prévisionnel	Aide de l'Etat :90000 € HT (60%) Fonds propres :60000 € HT (40%)

Fiche n°40

Restructuration de l'aire de skate-park à Thury-Harcourt Le Hom

Le projet

Actuellement il y a un « skate-park » datant d'une quinzaine d'année, très fréquenté et utilisé par les adolescents de la commune, mais qui comporte très peu de modules qui sont par ailleurs vieillissants et NON adaptés aux souhaits et besoins d'aujourd'hui :

Skate-park actuel



Les skate-parks sont les lieux d'expression de pratiques qui évoluent dans le temps. Le niveau des utilisateurs augmente rapidement avec cet espace. Il est donc nécessaire de ne pas laisser le skate-park figé au jour de sa réalisation et de prévoir des modifications ou des compléments réguliers et c'est dans cette logique que ce projet est lancé.

Le projet qui sera monté avec les jeunes utilisateurs en lien avec le Conseil Municipal Jeune (CMJ) est de restructurer l'espace et d'y intégrer, implanter de nouveaux modules afin de créer une aire adaptée à la pratique du skateboard, du roller, du BMX ou de la trottinette freestyle ... :

Exemples de configurations possibles

Configuration 1 23.000€	Configuration 2 28.000€	Configuration 3 40.000€
		

Transition Démographie

Accompagner la démographie de la commune, créer un lieu d'échanges et de rassemblement des jeunes en leur offrant les activités attendues.

Calendrier prévisionnel

2022

Coût prévisionnel

28.000 € si on retient une configuration type 2

Plan de financement prévisionnel

Annexe 2

LISTE DES PROJETS POSTERIEURS A 2022

VOLET 1 : RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS

- Ecole de Thury-Harcourt (restructuration du site et rénovation énergétique): étude programme en cours travaux prévus 2023.
- Ecole de Bretteville-sur-Laize (restructuration du site et rénovation énergétique) étude programmation sur 2021-2022, travaux 2023-2024
- Isolation thermique du presbytère de Curcy sur Orne 2023-2024
- Chauffage du presbytère de Curcy sur Orne 2023-2024
- Rénovation des logements de la commune de Bretteville sur Laize 2022-2023
- Réflexion sur l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux à Urville
- Restauration et rénovation énergétique de l'ancienne mairie du Bô 2022-2023
- Rénovation énergétique salle des fêtes de st Omer 2023-2024
- Rénovation énergétique et extension de la Mairie à Cauvicourt + création d'un logement au 1er étage

VOLET 2

- Réaménagement d'un ancien site industriel (Scop Bouchard) à Bretteville sur laize en Tiers lieu des transitions numérique, écologique, lieu social et culturel étude sur 2021-2022, travaux prévus sur 2023-2024 (phasage à prévoir)

VOLET 3 : ECO MOBILITE

- Création d'un service de location achat vélo électriques à Bretteville sur Laize. En réflexion sur l'ensemble du territoire communautaire
- Création de voies douces cyclables à St Sylvain 2025

VOLET 6 : OFFRE CULTURELLE ET EDUCATION

- Création d'un pôle culturel et artistique par la réhabilitation de l'ancienne école maternelle à Thury-Harcourt Le Hom 2025-2026
- Lieu de vie culturel pour tous - En réflexion - avec une évolution en lien avec la création d'une médiathèque à Thury Harcourt Le Hom
- Réhabilitation d'un bâtiment pour créer une bibliothèque à St Germain le Vasson

VOLET 7 : ACTIONS SPECIFIQUES DU TERRITOIRE

- Revitalisation des commerces de proximité du centre bourg de Thury-Harcourt Le Hom 2022-2024
- Création d'une ferme photovoltaïque à Hamars Le Hom 2026
- Installation de panneaux photovoltaïque sur le toit du bâtiment de la Mairie de Thury-Harcourt Le Hom 2023-2024
- Installation de panneaux photovoltaïque sur le toit de la salle des fêtes de Thury-Harcourt Le Hom (salle Gringore) 2023-2024
- Réalisation de 3 centrales solaires à Bretteville sur Laize déjà subventionnées au titre de la DETR 2020
- Aire de jeux à St Germain le Vasson
- Réalisation d'un "éco quartier" au lieu-dit la roquette à Thury-Harcourt le Hom 2021-2026 : portage non connu à ce jour

Annexe 3

LISTE DES PROJETS NE RELEVANT PAS DES OBJECTIFS DU CRTE

CDC

- Stratégie foncière pour l'accueil de développement économique et résidentiel
- Aménagement de la ZA des Prairies à Esson 2021 et de Bretteville sur Laize 2021

COMMUNES

Tourisme

- Rénovation de la petite salle de Curcy sur Orne Le Hom pour en faire un local randonneur

Voirie, réseaux et eaux pluviales

- Déconnecter les eaux pluviales et les eaux usées Le Hom
- Poursuite de la mise en œuvre du SDECI (schéma communal de défense extérieure contre l'incendie) sur la commune de Le Hom 2020-2024
- Effacement des réseaux dans le bourg de St Omer
- Achat de terrain pour aménagement du récolement des eaux pluviales et création d'un chemin d'accès agriculteurs et riverains à St Omer 2022
- Réfection et extension du réseau assainissement à St Rémy sur Orne 2022
- Aménagement de la place de la Mairie pour accueillir des commerces ambulants à Cauvicourt
- Aménagement de la rue des Lilas à Cauvicourt
- Aménagement et réfection de la rue de la Cavée et du chemin de Caen à Cauvicourt
- Travaux d'assainissement pluvial à Barbery 2022
- Aménagement routier à Boulon
- Agrandissement du cimetière à St Germain le Vasson
- Effacement de réseaux et sécurisation à St Germain le Vasson

Bâtiments municipaux

- Construction d'un atelier technique communal à Cesny les sources
- Création d'un local archives pour la commune de Thury Harcourt dans l'ancien château d'eau
- Construction d'un atelier technique à Cesny Les Sources 2021-2022
- Rénovation toiture abris bus à Soignolles 2021
- Réaménagement et accessibilité PMR du cimetière à St Sylvain 2024
- Aménagement et construction de locaux pour les ateliers municipaux à St Sylvain 2024
- Création d'une salle communale en extension de la mairie actuelle étude fin 2021

Patrimoine

- Rénovation toiture église de Soignolles 2021
- Réhabilitation de lavoirs à St Omer
- Rénovation église de Saint Germain le Vasson
- Travaux d'accessibilité PMR du site touristique du Traspy depuis le parking 2021

Sport/culture

- Construction de vestiaires de football à St Sylvain 2023-2024
- Réouverture de la bibliothèque/ouverture d'une médiathèque (agrandissement du bâtiment pour répondre aux normes BDP) à Cauvicourt
- Réfection du sol du gymnase du Syndicat du collège du Cingal à Bretteville sur Laize
- Remplacement des sièges de la salle Métairie et réhabilitation des loges Cinéma Thury-Harcourt le Hom 2022

C RTE



Projet d'AFOM contrat 2021

AFOM - Localisation du territoire

ATOUS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">■ Une situation privilégiée à proximité d'une métropole régionale et de la mer■ Une CDC pleinement inscrite au sein du pôle métropolitain « Caen Normandie Métropole » (socle)■ Une situation d'interface stratégique au niveau régional■ Un dynamisme en termes de migrations pendulaires avec l'agglomération caennaise■ Présence de la N158, D562, de l'axe structurant « l'Orne », de la voie verte VELOFRANCETTE	<ul style="list-style-type: none">■ Des zones Sud du territoire profitant moins de l'influence caennaise (Communes situées à 45 minutes de Caen)■ Déséquilibre entre les secteurs bien desservis, dans la dynamique caennaise, et des secteurs plus enclavés au sud
OPPORTUNITÉS	MENAGES
<ul style="list-style-type: none">■ Une dynamique de périurbanisation■ Une agglomération Caennaise alimentant la dynamique résidentielle et économique (le bénéfice d'être proche et en connexion avec Caen)■ Un pôle métropolitain qui va monter en puissance■ Le renforcement de la structuration du territoire via le PLUi en finalisation	<ul style="list-style-type: none">■ Crainte d'une pression non maîtrisée de l'agglomération caennaise (concurrence de la métropole régionale en termes de développement économique, risque de citée dortoir dans les communes sous influence caennaise)■ Crainte d'un décrochage de la partie sud qui bénéficie moins de la dynamique caennaise

AFOM – Population / habitat

ATOUS

- Une croissance démographique de plus en plus soutenue surtout au nord et nord-ouest du territoire
- Une démographie la plus dynamique de Caen Métropole
- Une population jeune et familiale surtout au nord-ouest
- Une augmentation continue de la construction de logements depuis 1968
- Une attractivité importante du territoire et des prix abordables du marché immobilier
- Des coûts du logements qui augmentent fortement dans la frange nord du territoire

FAIBLESSES

- Un dynamisme démographique non maîtrisé et inégal sur le territoire et qui n'a pas profité aux communes structurantes
- Un vieillissement accéléré de la population malgré un solde migratoire important et une hausse de l'attractivité du territoire
- Une frange sud relativement plus âgée
- Une offre de logement peu diversifiée et un parc de logement vieillissant
- Des coûts du logements qui augmentent fortement dans la frange nord du territoire

OPPORTUNITÉS

- Un renforcement de l'attractivité du territoire
- Une dynamique démographique génératrice de développement de l'économie présente (services à la personne...)
- Un PLUI et un SCOT qui vont limiter le mitage et rééquilibrer le développement au profit du confortement des pôles
- Un zonage des financements des logements sociaux qui permet à nouveau le développement d'opérations dans les pôles
- Une OPAH en cours

MENACES

- Une dynamique à deux vitesses au regard de la proximité de Caen et des principaux axes de communication
- Un « renouvellement » de la population plutôt périurbaine qui pourrait être synonyme de perte d'identité

AFOM – Les moyens financiers

ATOUTS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">▪ Une volonté politique d'optimiser les dépenses (groupements d'achats, accord cadre, mutualisation...)	<ul style="list-style-type: none">▪ L'impact de la crise sanitaire sur les finances publique et l'économie locale▪ Une baisse de dotations amorcée depuis 2014 qui impacte directement l'épargne des Communes et de l'EPCI et donc leur capacité d'investissement et d'endettement▪ Disparité des richesses entre les communes très rurales et les communes plus urbanisées▪ Richesse fiscale très inégale sur le territoire
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none">▪ Réflexion à mener sur les ressources propres de la CDC (répartition FPIC et/ou DGF, Taxe d'aménagement, fiscalité, évolution des bases...)▪ Portage commun d'un projet de développement éolien potentiellement générateur de ressources ?	<ul style="list-style-type: none">▪ Par manque de stratégie territoriale risque d'impact négatif très fort sur l'investissement local▪ Crainte de l'impact financier et organisationnel du départ éventuelle d'une commune de la CDC

AFOM – L'accès aux services au public, aux services marchands et aux soins

ATOUS

- Un périmètre communautaire cohérent (bassin de vie)
- Deux pôles ruraux biens équipés : Le Hom et Bretteville sur Laize
- Une offre de services globalement satisfaisante :
 - Une MSAP à Bretteville-sur-Laize, label France Service en 2022
 - Une Maison France Service à Le Hom
 - 1 PSLA pluridisciplinaire avec consultation CHU et éducation thérapeutique
 - Une offre culturelle riche et de qualité
 - Une offre sportive relativement importante
- Une offre de services aux personnes âgées relativement satisfaisante (EHPAD, CLIC, ADMR...)
- Le redéploiement de l'offre de transport en commun par la Région

OPPORTUNITÉS

- La prise de compétence en tant qu'Autorité Organisatrice des Mobilités par la CDC
- La mise en place d'un Schéma Directeur Vélo
- Une réflexion sur les mobilités inclusives
- Développement des rendez-vous en visio (pôle emploi)

FAIBLESSES

- Une offre de santé non structurée au nord-est
- Une accessibilité aux services à renforcer (mobilité, itinérance des services, accessibilité aux personnes à mobilité réduite...)
- Délais d'accès aux pôles principaux rallongés pour une partie du territoire en raison du relief
- Fermeture du Centre des Finances Publiques de Thury-Harcourt

MENACES

- Risque de disparition des commerces de proximité
- Inadéquation des transports en commun par rapport à l'offre de services et aux besoins des usagers.
- Risque de disparition des services marchands et publics du fait de la forte attractivité caennaise

AFOM – La revitalisation des bourgs centres

ATOUTS

- 2 pôles clairement identifiés : Le Hom et Bretteville-sur-Laize, lauréates de l'appel à projet Petites Villes de Demain
- Un territoire maillé par des communes qui offrent des services et des commerces de proximité
- Une forte implication des élus locaux (communes et EPCI) qui mettent des moyens non négligeables au service du développement des centralités que ce soit en termes d'investissement et de fonctionnement sur les différentes thématiques clefs (habitat, commerce, tourisme, culture, services...)
- De nombreux commerces et services (zone de services où siège la CDC et où se situe le PSLA)
- Une OPAH engagée pour réduire la vacance des logements
- Un bon tissu associatif

OPPORTUNITÉS

- Un PLUi qui priorise le développement des bourgs et renforce l'habitat à proximité des commerces et services
- Un renforcement de la synergie entre commerce et tourisme qui pourrait permettre de maintenir voire renforcer l'offre commerciale
- L'opportunité à saisir de mettre en place une ORT dans les communes structurantes
- Lancement d'une étude diagnostic sur le développement d'une stratégie de développement touristique

FAIBLESSES

- Une forte concurrence des pôles alentours et notamment l'offre commerciale située au Sud de l'agglomération Caennaise
- Faible niveau de satisfaction des besoins occasionnels et exceptionnels générant une évasion commerciale pour les dépenses non alimentaires vers l'agglomération Caennaise
- Une grande fragilité des commerces, une augmentation de la vacance commerciale au risque d'un affaiblissement des pôles et d'une perte d'attractivité
- Des commerces fermés le dimanche et jours fériés (en région touristique)

MENACES

- Une fragilisation des commerces et des services qui pourrait avoir un impact non négligeable sur l'emploi, la qualité de vie, le dynamisme et l'attractivité
- Une relative perte de vitesse de l'attractivité qui pourrait s'accroître si rien n'est fait

L'attractivité du territoire

ATOUS

- Des pôles secondaires importants pour le maillage du territoire
- **Un taux de chômage inférieur à la moyenne de Caen Métropole**
- Un tissu artisanal dense et diversifié, bien réparti sur le territoire notamment à l'ouest du territoire
- La présence de la N158, doublée par l'A88 reliant Caen à Falaise proximité A84
- Un environnement favorable avec des coûts compétitifs du foncier
- Un territoire rural caractérisé par une place importante de l'agriculture dans la constitution des paysages
- Des activités agricoles diversifiées (cultures, élevage)
- Un observatoire économique du tourisme

FAIBLESSES

- Une économie productive de moins en moins présente (un des moteurs essentiels de l'économie résidentielle)
- La concentration des emplois industriels sur quelques entreprises qui peut rendre fragile l'emploi en cas de délocalisation
- Des zones d'activités bientôt comblées sans développement anticipé des futures zones
- Des exploitations agricoles en forte diminution avec le risque de non reprise sur une partie du territoire (Suisse Normande)
- Un vieillissement des chefs d'entreprises, en particulier dans l'agriculture

L'attractivité du territoire

ATOUS

- Des équipements touristiques structurants permettant au territoire de se positionner sur des filières touristiques à fort potentiel :
 - Centre aquatique dont le réaménagement est engagé - **tourisme ludique**
 - Un site de compétition de kayak polo à Thury-Harcourt/le Hom (mondiaux de 2014) – **tourisme sportif**
 - Un site médiéval et naturel départemental **tourisme médiéval**
 - Bases de loisirs de Clécy et de Thury-Harcourt / Véloroute vélo-francette inscrite au Schéma européen des voies vertes – **activités de pleine-nature**
 - 4 ENS Départementaux
 - 4 Musées : Clécy (peintre impressionniste Hardy et musée du chemin de fer miniature) St Rémy sur Orne : Centre culturel des Fosses d'Enfer et St Germain le Vasson : Musée de la mine) – **tourisme d'histoire**
 - Des sites industriels et artisanaux visités (fromagerie Clécy, Emaillerie LE HOM...)
- Un Office de Tourisme associatif structuré qui œuvre sur l'ensemble du territoire
- Un territoire composite aux multiples paysages / identités / typologies de mondes ruraux / histoires

FAIBLESSES

- Des difficultés de logements pour certains apprentis ou saisonniers.
- Un déficit de logement pour l'accueil
- Un manque d'hébergements (type hôtel) pour accueillir des groupes
- Un parc d'hébergement touristique vieillissant
- Des massifs forestiers non mis en valeur touristiquement (Forêt de Cinglais)

L'attractivité du territoire

OPPORTUNITÉS

MENACES

- La complète rénovation et l'attractivité renouvelée du centre aquatique
 - Une réflexion à conduire sur une stratégie de maîtrise foncière pour le résidentiel
 - Le lancement d'une étude stratégique sur le développement touristique
 - Des potentiels de création d'emplois sous-exploités :
 - L'économie sociale et solidaire, un moteur pour l'emploi local
 - Un développement des circuits courts capable de soutenir l'emploi agricole
 - Une démarche de transition énergétique comme source d'emploi
 - Un territoire qui renforce son tissu de TPE / PME grâce à un accueil sur-mesure
 - Un potentiel de développement économique à valoriser grâce à certaines filières porteuses (agriculture : diversification des filières notamment bio, tourisme, services)
 - L'opportunité d'une valorisation de l'Orne et de la Laize
 - L'engagement d'une réflexion pour mieux capter des usagers de la vélofrancette et la connexion avec l'ensemble du territoire (dont l'est) avec la création de 6 boucles vélo
- Une crise sanitaire et économique qui menace les emplois du territoire
 - Une banalisation des paysages qui pourrait remettre en question l'identité et l'attractivité du territoire (touristique voire résidentielle)
 - Un accès difficile au foncier (achat et location) pour des jeunes accédants
 - Des villages dont l'image est vieillissante (embellissement)
 - Des commerces fermés le dimanche et jours fériés

AFOM – Les mobilités locales et l’accessibilité du territoire

ATOUTS

- Le nord-est du territoire est proche et bien connecté à l’agglomération Caennaise
- Des voies de communications routières de qualité selon un axe nord/sud (RD 562 – RN158/A88)
- Un axe secondaire sur l’axe Est-Ouest (D6) reliant le territoire à l’A84
- Possibilité de rejoindre rapidement les nœuds de communication d’importance régionale et nationale
- La présence d’une ligne de bus entre Falaise et Caen et entre Condé et Caen
- Un positionnement sur le réseau vélo-route du Département et notamment la vélo-Francette (voie verte) reliant l’ouest du territoire à Caen.

FAIBLESSES

- Des zones Ouest et sud-ouest du territoire plus éloignées et moins bien connectées à Caen
- Un réseau secondaire à améliorer (D23 entre Barbery et la Jalousie et D132 à Caillouet)
- Une offre en transport en commun insuffisante
- L’absence de réseau ferré
- Le manque d’offres de transports reliant les différents pôles secondaires de la CDC
- Déséquilibre de l’implantation d’activités sur le territoire du en partie à l’éloignement des grands axes et nœuds de communication.
- Absence d’infrastructure cyclable à l’est du territoire
- Nuisances pour les villes et villages traversés par les grands axes

OPPORTUNITÉS

- La mise en place d’un schéma directeur vélo
- Le développement du covoiturage qui pourrait devenir une réelle alternative à la voiture individuelle et une réponse en termes de mobilité
- Le développement d’autres alternatives notamment pour renforcer l’accessibilité aux services (tournées alimentaires, services itinérants...)

MENACES

- Un isolement des personnes ne disposant pas de moyens de transport en zone rurale (personnes âgées, jeunes – 26 ans ; foyers faibles revenus)
- Un manque de mobilité qui remet en question l’accessibilité des services
- Une augmentation du **coût de l’énergie**

AFOM – La transition écologique et énergétique

ATOUS	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">▪ Une forte présence de l'eau (cours d'eau, captages...) et des actions en cours sur la Restauration des Continuités Ecologiques et les PPRE▪ Des richesses faunistiques, floristiques et ornithologiques reconnues et protégées▪ Un potentiel diversifié d'énergies renouvelables▪ Des actions liées aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables portées par le SDEC et la CDC▪ Un service SPANC, outil obligatoire mais aussi essentiel dans la préservation de l'environnement▪ La présence du tri sélectif sur le territoire▪ Un territoire labellisé 100% ENR et Territoire Engagé pour la Nature (TEN)	<ul style="list-style-type: none">▪ Manque d'intégration et d'articulation des nouvelles habitations avec le bâti ancien▪ Parc de logements privés ou locatifs vieillissant et mal isolés▪ Défaut d'isolation en général▪ Des déchetteries vieillissantes (St Rémy sur Orne et Thury-Harcourt/Le Hom) et saturées, nécessitant une mise aux normes▪ Risques naturels (inondations, ruissellement, éboulements, effondrements des sols)▪ Voiture individuelle qui domine les déplacements

AFOM – La transition écologique et énergétique

OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none">▪ L'engagement d'une réflexion sur la maîtrise du développement des énergies renouvelables sur le territoire communautaire (éolien...)▪ Gestion par la CDC d'un ensemble de compétences complémentaires lui permettant de jouer un rôle croissant dans la gestion de l'environnement (PLUI, GEMAPI, eau et assainissement...)▪ Etude d'uniformisation des services et du financement des déchets portée par le SMICTOM sur un territoire étendu (CCSN et CCVOO), mise en place redevance incitative et collecte des bio-déchets▪ Réflexion sur la création d'une nouvelle déchetterie▪ Mise en place de l'extension des consignes de tri▪ Un PLUI en cours▪ Engagement de la démarche ARTISAN sur la restauration du bocage (gestion des haies et du ruissellement)	<ul style="list-style-type: none">▪ Destruction des paysages et du cadre de vie par l'extension des carrières, du centre d'enfouissement et du dépôt d'explosif à l'est du territoire▪ Banalisation des paysages (perte de spécificités – d'identité rurale)▪ Fragilisation et risque de disparition de certaines essences bocagères▪ Pollution de l'air due aux déplacements pendulaires▪ Fragilité et menaces sur la ressource en eau

AFOM – La cohésion sociale

ATOUS

- Des richesses culturelles et sportives
- des équipements existants à moderniser et à développer sur l'ensemble du territoire
- Une relation partenariale à renforcer
- Des écoles bien répartis sur le territoire, bien structurées, à conforter dans le cadre d'une stratégie de rénovation des écoles
- Un travail sur l'offre culturelle et une stratégie d'animation avec un projet de signature d'un contrat culture avec DRAC et Département
- Une politique enfance jeunesse bien installée (CEJ puis Contrat Territorial Global)
- Une offre de services petite enfance, enfance jeunesse sur l'ensemble du territoire qui se structure et se renforce
- Un Espace Public Numérique présent pour la population
- Deux Points Info 14 pour accompagner la population

FAIBLESSES

- Une population « fragile » non négligeable notamment chez les moins de 30 ans / Une population peu diplômée/une population vieillissante sur une partie du territoire
- Des sites scolaires non fonctionnels à restructurer
- Quelques équipements sportifs qu'il reste à rénover
- Des besoins encore manifestes en matière sportive (tennis, skate park, city park...)
- Un relatif isolement des personnes âgées
- Un manque de mobilité des publics
- Une fracture numérique (téléphonie mobile et internet) encore trop présente

AFOM – La cohésion sociale

OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none">▪ Accueillir la population urbaine en recherche de qualité de vie en valorisant l'offre de services (tiers lieux, espaces de coworking, cadre et qualité de vie propices à l'installation de familles notamment de jeunes actifs...)▪ Présence d'un Espace Public Numérique, lieu d'apprentissage et d'échanges▪ Territoire situé en zone prioritaire en matière d'enfance dans le SDAAP▪ Développement de la fibre	<ul style="list-style-type: none">▪ Difficultés en matière de cohésion sociale (écarts de niveaux de vie niveau entre les néo-ruraux et la population locale rurale et différence de vision de l'aménagement du territoire et de son évolution)▪ Précarisation de la population fragile et de certaines entreprises individuelles en raison de la crise sanitaire, de problèmes de mobilité ou d'accès aux services▪ Marginalisation encore plus forte du public fragile face aux usages numériques

